

DIJONMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON

AOÛT 2019 • N° 326
www.dijon.fr

À fond les vacances

P. 16

P. 6 | ÇA C'EST DIJON
C'EST L'ÉTÉ - PAGES SPÉCIALES

P. 28 | MA VILLE EST CHOUETTE
LA VILLE LUTTE CONTRE
LA FRACTURE NUMÉRIQUE

DIJON FAIT LE BUZZZZZ

Dijon est engagée dans une démarche exemplaire en faveur des abeilles, portée par le Jardin des sciences et biodiversité. La ville compte plus de cent ruches et produit un miel urbain de qualité. La présence sur le territoire de l'École des hautes études en apiculture conforte cette dynamique locale en faveur des insectes pollinisateurs. Un concours photo, organisé par le service communication, a récemment mis les Dijonnais à contribution autour de la nature en ville comme en témoigne ce cliché de @GaëlleBourhis.





Jouer en équipe

François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre

Passionné de sport, supporter de la première heure, je constate chaque jour la ferveur qui nous rassemble pour soutenir, entre autres, les équipes masculines et féminines de nos clubs sportifs. Le sport nous fait connaître de grands frissons à l'image du maintien du DFCO en Ligue 1, sur le fil, lors du dernier match de la saison, et la très belle victoire de l'équipe féminine. Que l'on pratique ou non, le sport vecteur de lien social, de santé et de bien-être, rassemble tous les milieux et toutes les générations.

La ville encourage la pratique sportive et promeut ses valeurs, avec un soutien appuyé au développement de l'handisport : au sein des clubs, dans les écoles, lors des grands événements sportifs et festifs, dans les quartiers... Nous sommes également mobilisés pour devenir centre de préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024. Parmi nos atouts, nos équipements sportifs, l'excellente desserte ferroviaire et routière de Dijon et sa situation géographique, mais aussi la très bonne qualité de l'air dijonnais, dont peu de métropoles peuvent se prévaloir autant que Dijon.

Les équipements sportifs sont aussi des lieux de vie, de rencontres, de découvertes. Nos piscines incarnent cette évolution vers plus de modernité, de confort, d'accessibilité. Le bassin nordique du Carrousel, piscine extérieure ouverte toute l'année, proposera, justement, une expérience nouvelle à Dijon, de l'amateur au nageur plus chevronné. Et contrairement aux idées reçues, un bassin nordique comme celui qui sera inauguré mi-septembre est plus économe en énergie qu'une piscine couverte.

Les sportifs de haut niveau sont nombreux dans notre ville. Rêver aux côtés de champions dijonnais ayant fréquenté nos écoles, nos dispositifs de découvertes sportives, nos équipements, c'est parier sur la réussite. Un athlète se relève autant de fois qu'il tombe, apprend de ses erreurs et avance vers la victoire, dans le respect de ses adversaires. Et s'il réussit avec le soutien de la ville de Dijon, oui, c'est une fierté collective et un exemple pour tous. Quand le sport va bien, la ville va mieux !

Je vous encourage donc, lors de cette période estivale particulièrement propice aux loisirs, à vous inspirer des valeurs sportives qui nous font vibrer collectivement.

SOMMAIRE

ÇA C'EST DIJON !

06 C'est l'été ! - 4 pages spéciales

12 Musée des Beaux-Arts : un succès populaire

GRAND FORMAT

14 Du sport à volonté

MA VILLE EST CHOUETTE

24 Bien préparer la rentrée
6 pages spéciales

28 La ville lutte contre la fracture numérique

30 Abrioux : un modèle d'habitat social

CULTURES

37 La Vapeur lance sa saison

SPORTS

40 C'est reparti pour un Vélotour

Service communication | Hôtel de ville 21000 Dijon
03 80 74 52 52 | dijonmag@ville-dijon.fr | www.dijon.fr

Magazine édité par la ville de Dijon - DIJON MAG N° 326 AOÛT 2019

Directeur de publication : François Rebsamen
Directeurs de la rédaction : Isabelle Elzière et Marc Farré

Directrice adjointe : Chrystel Skowron

Rédactrice en chef : Aude Moulin

Secrétaire de rédaction : Camille Soligo

Ont collaboré : Patrice Bouillot, Bertrand Carlier, Aurélien Genest, Xavier Grizot, Patrick Lebas, Déborah Lévy, Claire Lorentz-Augier, Antonin Tabard.

Crédits photos : ville de Dijon, Philippe Bornier, Ludovic Charron, Aymeric Laloux, p 18-19 Foxaep (JDA basket et handball), Vincent Poyer (DFCO), p 23 Bertrand Carlier, p 25 Julie Mendiondo

Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon - Impression : Léonce Deprez

Distribution : Adrexo - Tiré à 92 000 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique

Équivalent coût unitaire du magazine par habitant 0,35 €

Dépôt légal : 3^e trimestre 2019 - N° ISSN : 0767-8797

Retrouvez l'actualité au quotidien de la ville de Dijon sur Facebook et Twitter



Quel menu pour 2049 ?

13 juin

François Rebsamen a ouvert des débats éclairés et éclairants lors des tables rondes de la rencontre « Quel menu pour 2049 ? » organisée avec L'Obs. Territoire de gastronomie, Dijon est aussi une terre d'innovation qui imagine l'alimentation durable de demain.



Les commissions de quartiers en plénière

2 juillet

La dernière assemblée plénière de la mandature des commissions de quartier a été animée par Nathalie Koenders, première adjointe et déléguée à la démocratie locale. Le travail accompli et les nombreuses réalisations des commissions de quartier ont été présentés. **Connectez-vous sur Facebook @VilleDeDijon pour visionner la vidéo.**



Scannez-moi !



DIJONMAG

Lisez *Dijon Mag* sur dijon.fr

disponible aussi en lecture numérique

→ <http://mag.dijon.fr>



10-31-1495



Du miel et des abeilles 19 juin

Dijon, référence écologique en France, a célébré les abeilles au Jardin des sciences & biodiversité. Plus de 25 stands, ateliers, animations, expositions, spectacles, ont plongé les citoyens dans l'univers fascinant et essentiel des pollinisateurs.

D'hier à demain : l'exposition

Fin juin

Les élus ont visité l'exposition *D'hier à demain* installée place de la Sainte-Chapelle jusqu'au 23 août. Ce témoignage, réalisé avec des images d'archives et contemporaines, nous entraîne à travers la ville d'hier et d'aujourd'hui. Ne manquez pas cette (re)découverte devant le musée des Beaux-Arts, un des symboles de la métamorphose de la ville.

Retrouvez le hors-série D'hier à demain dans ce numéro.



Une fête au diapason 21 juin

À Dijon, la fête de la Musique a accueilli plus d'une centaine de concerts. La ville intègre le top 12 des meilleures fêtes de la Musique françaises* pour la diversité de sa programmation et l'implication des musiciens de tous horizons.

*Source baromètre Virail



HOMMAGE À

François-André Allaert

Le professeur François-André Allaert a disparu brutalement le 5 juin. Diplômé de la faculté de médecine de Dijon, il avait complété son cursus avec un doctorat de pharmacie, une thèse de droit, un DEA d'économie et une habilitation à diriger des recherches. Il menait de front sa vie de médecin, d'enseignant-chercheur et de chef d'entreprise. François Allaert était aussi engagé pour la ville de Dijon, dont il fut adjoint au Maire de 2001 à 2008, en charge des relations internationales et de l'Europe. Il avait notamment fait inscrire les biotechnologies parmi les objectifs du premier mandat. Il était également président de Dijon Métropole Développement depuis 2014. L'exposition des 39 Pleurants à New York puis à Dallas lui avait permis, en mars 2010, de promouvoir Dijon et sa culture aux États-Unis. Un hommage lui a été rendu lors du dernier conseil municipal.

C'est l'été !



BRUNCH DES HALLES LA RECETTE DU BONHEUR

Le brunch est de retour pour une 4^e saison, avec les mêmes ingrédients : un menu du terroir concocté par un chef différent chaque dimanche et beaucoup de bonne humeur.

On ne change pas une recette qui gagne ! Avec le brunch, chaque dimanche, un restaurateur prend possession des Halles centrales de Dijon pour préparer son repas, savant mélange de douceurs sucrées et de plats cuisinés. Un concept unique lancé à Dijon en 2016 et dont le succès ne se dément pas. Près de 600 personnes, touristes et gourmands locaux, investissent les Halles pour s'attabler au milieu des bords des commerçants. Tous sont là pour déguster un menu réalisé avec des produits du terroir et dans la bonne humeur. L'occasion de passer un agréable moment en famille, faire quelques emplettes, se laisser porter par la musique et déguster des vins de Bourgogne* à la Buvette des Halles.

Un brunch à la française

Stéphane Camuset, le chef du Pop'Art, à Dijon, confirme cet engouement : « *C'est une idée géniale : déjeuner dans ce cadre crée une ambiance incroyable. Ce brunch à la française se distingue des autres et permet de goûter à tout, du petit-déjeuner au dessert* ». Stéphane Camuset officiait, dimanche 16 juin, pour son 3^e brunch. Il reviendra le 8 septembre avec un menu plus automnal, toujours inspiré du terroir. Au total, 17 brunchs sont proposés, avec, le 15 septembre, un final en apothéose réalisé par Les 3 Ducs (Éric Brionès).

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Informations sur dijon.fr
et sur www.facebook.com/lebrunchdeshallesdedijon
Renseignements
et réservation conseillée
bhd.otdijon.com
Tarifs : 12 € (enfants)
et 25 € (adultes)

Suivez le guide

GARÇON LA NOTE

Retrouvez vos concerts sur les terrasses des cafés et restaurants : jazz, rock, reggae, blues...

Jusqu'au 30 août, de 19h30 à 22h

Retrouvez la programmation complète sur destinationdijon.com
facebook
@FestivalGarçonLaNoteDijon

DIJON PLAGE

Jusqu'au 1^{er} septembre, le lac Kir devient une station balnéaire éphémère pour goûter aux plaisirs de la plage aux portes de la ville. De nombreuses animations ludiques, sportives et culturelles sont proposées. Notez sur votre agenda cette activité citoyenne, **le dimanche 25 août** : « Dijon plage côté nature ». Un événement qui concilie sport et nettoyage citoyen en canoë-kayak, à pied, ou en courant.

D'JAZZ À LA PLAGE

Face au lac Kir, trois vendredis estivaux sont consacrés au jazz. **Rendez-vous vendredi 2 août avec Clover Trio, le vendredi 9 août avec After Midnight, et enfin, vendredi 16 août avec Utopic Quartet.**
Plus d'infos
Media Music association
09 63 03 50 87
mediamusic-dijon.fr

D'HIER À DEMAIN

Cette exposition photographique retrace les principales évolutions urbaines sur le principe de l'avant-après. **Jusqu'au 23 août, place de la Sainte-Chapelle.**
Retrouvez le détail dans le hors-série de ce numéro.



CONCERT DE RENTRÉE À PARTAGER EN FAMILLE



24
mécènes s'impliquent
dans l'événement

Une vague nostalgie de l'été vous envahit déjà ? Pas de panique, le concert de rentrée est de retour vendredi 30 août pour sa 17^e édition. Une soirée, deux scènes, dix groupes, et des milliers de spectateurs pour un grand concert gratuit. Depuis 2002, vous êtes près de 25 000 spectateurs par an à assister à cet événement organisé par la ville de Dijon. Cette année, beaucoup de nouveautés : la place de la Sainte-Chapelle, rendue au public, fera le lien entre la scène de la Libération et celle du Théâtre pour offrir un espace détente avec un bar à eau, des jeux d'arcade, de la petite restauration (Boludo et Foodies), un studio de radio (Radio Campus et Sparse), un « tri truck » pour sensibiliser au tri des déchets, et la présence de nombreuses associations comme Zutique, l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie. 25 000 gobelets réutilisables seront distribués aux commerçants par la ville pour ne plus avoir recours au plastique. Enfin, dernière nouveauté place de la Sainte-Chapelle toujours, huit chauffeurs « Saint-Bernard » seront à votre disposition pour vous ramener gratuitement chez vous si vous n'êtes plus en capacité de conduire.

DEUX SCÈNES, UNE PROGRAMMATION

→ Scène Libération

Komorebi, Orchestre Dijon Bourgogne & Ménélik, Camélia Jordana, Feu ! Chatterton, Fakear

→ Scène théâtre

The George Kaplan Conspiracy, Charlotte Adigéry, The Pirouettes, Les Wampas, Giorgio

f Rendez-vous le 30 août de 18h à 1h place de la Libération et place du Théâtre. Retrouvez le programme complet sur dijon.fr ou via la page Facebook du concert de rentrée : facebook.com/CDRdijon

DIJON VU PAR, PIERRICK FINELLE

Cette année, « Dijon vu par » met en lumière Pierrick Finelle. Le photographe dijonnais voyage dans les rues de la ville et pose son regard sur des scènes de vie quotidienne, à travers des photographies contrastées. Une audiodescription poétique accompagne la visite.

Jusqu'au 15 septembre, de 14h à 18h (sauf les lundis et les jours fériés), palais des ducs et des États de Bourgogne, salon Apollon

Ville de Dijon - 03 80 74 51 51

NATURE INCOGNITO

Jusqu'au 17 novembre, au Planétarium, l'exposition *Nature Incognito*, gratuite et ludique, s'intéresse aux enjeux liés à la biodiversité et aux espèces urbaines qui améliorent la qualité des sols, de l'eau et de l'air, et qui sont même susceptibles de nous soigner. Elle invite les citoyens à réfléchir aux actions à mener pour favoriser le retour de la nature en ville.

manature.dijon.fr - guide-ete-dijon.fr



**PROGRAMME COMPLET
À RETROUVER SUR
GUIDE-ETE-DIJON.FR**

C'est l'été !



CENTRE SOCIAL DES GRÉSILLES

UN PARFUM DE VACANCES

Parce que tout le monde ne part pas pendant les vacances, le centre social des Grésilles anime l'été des familles.



Centre social des Grésilles
3-5, rue Jean-XXIII
03 80 71 33 33

« **C**et été, nous prévoyons des animations tous les jours », se réjouit Sandrine Pillot, coordinatrice du projet. Le centre social des Grésilles met l'accent sur la période estivale « pour que ceux qui ne partent pas, ou pas longtemps, aient autant de belles choses et de souvenirs à raconter à la rentrée que les autres ». Les sorties sont plébiscitées par les familles qui ont envie de s'aérer, sans forcément avoir besoin d'être titulaires du permis de conduire. Maison des Abeilles à Mesnay, cascade des Tufs à Arbois, château de Commarin, paddle au lac Kir, baignade à Magny-sur-Tille ou au parc de la Bouzaize à Beaune : tous les mardis et jeudis, diverses visites culturelles et découvertes de sites naturels sont proposées. Une centaine d'enfants du centre de loisirs partent même une semaine au camping de Seurre, avec des activités à la carte.

Vivre le centre social autrement

Aux abords du centre, le jardin fourmille de projets. La pelouse voisine sera bientôt aménagée pour développer un espace écocitoyen, consacré à l'environnement. Difficile pour l'heure de dire à quoi elle ressemblera. « Les habitants choisiront ». Dans cette même dynamique participative, des temps partagés sont organisés chaque semaine, « l'occasion de mieux cerner les attentes des personnes. Si l'on repère des difficultés sociales, éducatives ou financières, on peut orienter vers les organismes adaptés. Ces réunions informelles encouragent les usagers à penser par eux-mêmes. S'ils ont le pouvoir d'agir ici, ils l'auront aussi sur leur propre vie », insiste Sandrine. Autre innovation, des animations hors les murs, individuelles et collectives sont destinées au public, partout en ville. Ces activités, adaptées aux 12-25 ans, attirent des personnes ne fréquentant habituellement pas le centre, pour déconstruire les préjugés et faire comprendre qu'un centre social s'adresse à tous, que l'on habite le quartier ou non.

C'EST OUVERT

Vous êtes à Dijon cet été ?
Les équipements de quartiers proposent des activités pour petits et grands.

MAISON MALADIÈRE

MJC-centre social
21-25, rue Balzac
03 73 73 70 20

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LE TEMPO

21, rue Maurice Ravel
03 80 77 15 77

ACCUEIL JEUNES MANSART LÉO LAGRANGE

28, rue le Jolivet
03 80 37 72 41

ASSOCIATION DES QUARTIERS VOLTAIRE UNIVERSITÉ MANSART

28, rue le Jolivet
03 80 66 76 16

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DES BOURROCHES

31, bd Eugène Fyot
03 80 41 23 10

CENTRE SOCIAL DES BOURROCHES

71 bis, rue de la Corvée
03 80 41 23 10

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE - CENTRE SOCIAL MONTCHAPET

1 ter, rue de Beaune
03 80 55 54 65

ESPACE BAUDELAIRE

27, avenue Charles Baudelaire
03 80 40 06 10

ENVERS BAUDELAIRE

21, allée Lucien Hérard
03 80 40 06 10

CERCLE LAÏQUE DIJON

3 et 5, rue des Fleurs
03 80 30 67 24

CENTRE SOCIAL DES GRÉSILLES

3-5, rue Jean XXIII
03 80 71 33 33

LA MAISON-PHARE

2, allée de Grenoble
03 80 45 45 26

LA MAISON-PHARE

DES VACANCES
EN AUTONOMIE

Tout au long de l'année,
la Maison-Phare prépare l'été
des habitants du quartier.

En août, l'équipe de la Maison-Phare laisse sa place aux enfants des centres de loisirs. Mais la continuité est assurée, avec la mise à disposition de plusieurs services : Internet, impression et point d'eau. Surtout, les habitants sont préparés à cette pause estivale. « Parmi les activités organisées à l'année, nous en proposons que les Dijonnais peuvent refaire eux-mêmes pendant l'été », explique Hélène Planckaert, responsable du développement social et des activités : « Sorties à Grosbois, cueillettes... ».

Cet esprit d'aide à l'autonomie séduit. Jenifer, 16 ans, actuellement en stage à la Maison-Phare, a participé durant deux ans à l'accueil jeunes, c'est-à-dire à la création d'un projet par groupes de 7-8 jeunes, accompagnés par des animateurs. « Pour notre semaine de vacances à Perpignan, nous avons réfléchi en amont à l'hébergement, aux activités, à l'organisation générale du séjour, aux repas. C'est une responsabilité valorisante pour des jeunes. »



**Extension de la Maison-Phare
1, allée du Roussillon
03 80 45 45 26**

En septembre, les animations reprendront de plus belle. Les habitants du quartier découvriront la nouveauté de cette rentrée : un restaurant, inauguré en juillet, qui sera ouvert les mercredis et jeudis midis, à petit prix (5 € le repas complet). Dans le cadre verdoyant de la terrasse de l'extension de la Maison-Phare, les trente couverts prévus à chaque service devraient trouver preneur.

Qu'attendez-vous de votre ville pendant l'été ?



CHIARA, chargée de projet antigaspillage

« J'aime bien Dijon l'été car il y a beaucoup de concerts en terrasse et des cinémas en plein air. On pourrait aller plus loin en dédiant un parc à des projections quotidiennes, comme cela se fait à Florence, par exemple. J'aimerais bien aussi plus de visites destinées aux enfants pour découvrir la ville, en dehors de la période scolaire. »

PIERRE ET NICOLE, retraités

« Dijon est une ville agréable avec une belle architecture. Nous aimons nous promener au parc de la Colombière, même si nous sommes nostalgiques de l'époque des gardiens de parc : les pelouses étaient alors plus respectées ! »





CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN

DE L'HOSPITALITÉ À LA CONVIVIALITÉ

La première pierre de la Cité internationale de la gastronomie et du vin a été posée le 4 juillet 2019 sur le site de l'ancien hôpital général de Dijon. Un geste symbolique qui a réuni François Rebsamen, maire et président de Dijon métropole, Olivier Genis, président d'Eiffage construction, et tous les partenaires pour marquer le renforcement de leur engagement et le début des travaux.

L'École Ferrandi, l'École des vins du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne, le Village by CA, l'hôtel luxe de la gamme Curio by Hilton, l'association de la Cité, S-Pass, l'investisseur K-Rei, le groupe CinéAlpes, la société Mille-et-une nuits. Les domaines représentés par tous ces partenaires sont vastes. Pourtant, tous ces acteurs ont signé pour un même projet passionnant qui, par sa dimension culturelle et touristique, va faire rayonner Dijon : la Cité internationale de la gastronomie et du vin trois ans après la signature publique salle des Etats du protocole de vente du terrain à Eiffage. « *La pose, le 4 juillet, d'une pierre symbolique, n'était pas un hasard* », explique François Deseille, adjoint délégué à la Cité internationale de la gastronomie et du vin, en ce jour anniversaire de l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco. « *Il a fallu vaincre et convaincre dans ce dossier*, précise François Rebsamen. « *Je remercie les partenaires qui ont fait preuve de pugnacité durant la période des recours juridiques déposés contre le projet par leurs opposants. Ils ont tous été rejetés par le tribunal. Nous regardons maintenant vers l'avenir.* »



En savoir plus : consultez le dépliant inséré à ce numéro sur la Cité internationale de la gastronomie et du vin.

9

grues en action

600

ouvriers sur site

Les architectes du projet :
agences d'architecture
Anthony Béchu
et Perrot-Richard.

« *La tradition hospitalière du site sera perpétuée. La Cité sera un lieu de convivialité.* »

FRANÇOIS REBSAMEN,
MAIRE DE DIJON
PRÉSIDENT DE
DIJON MÉTROPOLE
ANCIEN MINISTRE



Philippe Crevoisier, directeur général Produits et Innovations du groupe SEB, Anthony Béchu, architecte, Bernard Schmeltz, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté et de la Côte-d'Or, Olivier Genis, président d'Eiffage construction, François Rebsamen et Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté effectuent un geste symbolique, retirant du puits de la cour Berrier une bouteille à l'effigie de la Cité internationale de la gastronomie et du vin.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

PAROLE AUX PARTENAIRES

OLIVIER GENIS (Eiffage construction)

« *Ce projet avance et nous sommes là aujourd'hui pour en témoigner. Il faut se rendre compte qu'il s'agit de la plus grosse opération d'aménagement menée en région. Cela ne se fait pas en un jour.* »

WILLIAM KRIEF (Groupe K-REI), pour des commerces 100 % plaisir et art de vivre

« *Cette première pierre n'est pas une fin en soi : tout commence aujourd'hui. Notre défi en tant qu'investisseur est de respecter la dimension patrimoniale et culturelle du site. Nous nous occupons de la partie commerciale, mais notre approche est pluridisciplinaire à travers des boutiques spécialisées, des restaurants originaux, des bars à vin et une cave spectaculaire. Nous voulons que les habitants vivent une expérience sur ce lieu et qu'ils aient envie d'y revenir.* »

TRANQUILLITÉ

L'ESPACE ANDRÉ GERVAIS OUVRE SES PORTES MI-AOÛT À LA FONTAINE D'OUCHE

Ecouter, orienter, conseiller : l'espace André Gervais, situé dans les locaux de l'ancien commissariat de police, a vocation à accueillir les habitants confrontés parfois aux problèmes de nuisances, d'incivilités ou de discriminations. Il ouvrira ses portes le 19 août.

Situé à l'angle du boulevard Gaston-Bachelard et de la rue Maurice-Maréchal, « l'espace André Gervais apporte une nouvelle offre de services complémentaire à celle des autres lieux de proximité déjà présents dans les quartiers, pour le bien-être de tous les habitants. Le déploiement des services publics partout en ville est un rempart vivant et incarné des valeurs de la République », explique Nathalie Koenders première adjointe en charge de la démocratie locale et de la tranquillité publique. Tout d'abord, la population pourra faire appel aux services de la police municipale et nationale alternativement présentes dans le local. Les élus en charge de la tranquillité publique assureront des permanences. Il sera également possible de déposer des plaintes en utilisant le matériel informatique sur place. L'aide aux victimes sera l'une des fonctions de cet espace, avec la présence d'un travailleur social et de plusieurs associations comme France 21, le Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles ou l'Amacod. Un écrivain public accompagnera les personnes rencontrant des difficultés administratives. « Le directeur départemental de la sécurité publique est très intéressé par le projet et les services devraient se renforcer au fil du temps », annonce Nathalie Koenders.



À compter du 19 août, l'espace sera ouvert tous les matins de 9 heures à midi. Retrouvez le détail des permanences sur dijon.fr.



NATHALIE KOENDERS

première adjointe déléguée
à la démocratie locale
et à la tranquillité publique

« C'est le symbole du travail que nous menons au quotidien pour pacifier notre ville. Notre action en proximité est essentielle. Prévenir, accompagner, écouter les familles, c'est notre rôle en tant que service public. »



Le projet d'espace André Gervais est né des échanges avec la population lors des réunions de proximité animées par Nathalie Koenders, première adjointe, en charge de la démocratie locale et de la tranquillité, le Procureur de la République et le Directeur départemental de la sécurité publique.

Hommage à André Gervais

André Gervais, homme respecté, ancien adjoint au maire et conseiller départemental particulièrement attaché au quartier de Fontaine d'Ouche, est décédé prématurément en juillet 2017.



Détail du tombeau de Philippe Le Hardi dans la salle des tombeaux (joyau du musée s'il en est).



UN SUCCÈS POPULAIRE

Plus de 70 000 visites ont été enregistrées au musée des Beaux-Arts un mois après sa réouverture. Cet engouement s'explique par l'attente forte des visiteurs, par le caractère exceptionnel des collections, et par la qualité de la rénovation. Suivez le guide !

Lundi matin, dix heures, dans le hall d'accueil du musée des Beaux-Arts : l'espace billetterie ne désemplit pas. « Les équipes ont relevé un vrai défi ces dernières semaines en accueillant et en guidant un flot continu de visiteurs », explique notre guide. Les habitants et les touristes se sont réappropriés le passage qui relie la cour de Bar à la place de la Sainte-Chapelle. Certains découvrent ainsi de manière fortuite, au fil de leur promenade, le musée, sa boutique et sa brasserie. Au cours des week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte, le musée des Beaux-Arts a accueilli jusqu'à 4 000 personnes par jour. Une affluence qui traduit leur impatience de redécouvrir les 1 500 œuvres exposées, d'autant que ces dernières ont presque toutes fait l'objet d'une restauration. La métamorphose du musée donne ainsi une seconde vie à bon nombre d'œuvres jusqu'alors tombées dans l'oubli. Le parcours du premier étage – qui met en lumière une grande partie des œuvres incontournables –

est particulièrement prisé. Dans la salle des Tombeaux, un groupe de touristes allemands scrute le triptyque de Yan Pei-Ming, qui dialogue avec des chefs-d'œuvre de l'art médiéval. L'exposition de cet artiste contemporain majeur a attiré au musée de nouveaux publics. Un peu plus loin, dans la salle des Statues, un groupe d'adolescents prend la pose devant la sculpture de François Rude, *Hébé et l'Aigle de Jupiter*.

Une muséographie repensée

Si la nouvelle muséographie fait la part belle aux outils de médiation numérique, elle privilégie également un accrochage aéré. Au fil des cinquante salles et sur 6 500 m², il est désormais possible de traverser vingt siècles d'histoire, de l'Antiquité à la période contemporaine. Le parcours est chronologique et dans la mesure du possible, les collections sont exposées dans des bâtiments édifiés à la même époque que les œuvres. Ce parti-pris rassemble l'art d'une époque dans un seul

et même espace. Dans les salles du XVIII^e siècle, une reconstitution de décor présente ainsi, par le biais de mobilier et de pièces d'art décoratif, les arts de la table si symboliques à Dijon. Au deuxième étage, les visiteurs font leur retour en force dans les salles de peinture impressionniste et dans la section dédiée à la sculpture de Pompon, où *Le grand cerf* trône en majesté. Enfin, la collection Granville, riche de plus de mille œuvres exposées tout à tour – dont des tableaux de Juan Gris et Nicolas de Staël... – se déploie dans un espace totalement repensé au troisième étage.

« Bravo ! », « Congratulations ! », « Bellissimo ! ». Les superlatifs abondent dans toutes les langues dans le livre d'or du musée. On y trouve aussi ce témoignage d'une Dijonnaise « fan de sa ville ». « On n'a qu'une envie, revenir et flâner au gré de ce magnifique écrin désormais ouvert de toutes parts sur la ville. » C'est dit.



Dans cet espace, on découvre des chefs d'œuvre de la période médiévale, au fond sur le mur rouge, un des incontournables du musée : La Nativité du maître de Flémalle.

EN BREF

Le musée des Beaux-Arts en pratique

Jusqu'au 30 septembre, le musée est ouvert tous les jours de 10h à 18h30 sauf le mardi. Il est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. L'entrée est gratuite pour tous comme dans les cinq musées de la ville.

Exposition Yan Pei-Ming, *L'homme qui pleure*

Jusqu'au 23 septembre. Les horaires d'ouverture de l'exposition sont ceux du musée des Beaux-Arts.

Ateliers, visites, activités créatives...

La programmation du musée des Beaux-Arts est riche au mois d'août et à la rentrée. Retrouvez toute l'offre culturelle sur musees.dijon.fr



Toute l'année, les médiatrices proposent des visites aux groupes scolaires qui peuvent découvrir le musée à travers des thématiques adaptées - ici dans la salle dédiée à : L'académisme (période XIX^e siècle).



Début du parcours de visite, découverte de l'art en Europe au Moyen Âge.

Un musée apprécié des Dijonnais et des touristes

Les premiers chiffres de fréquentation reflètent le succès de la réouverture du musée.

→ Plus de **70 000 VISITES** ont été comptabilisées un mois après la réouverture, dont 89 % de visiteurs français.

→ On observe **UNE GRANDE DIVERSITÉ** dans la provenance des **VISITEURS ÉTRANGERS**.

→ Pour l'année qui suivra la réouverture, la ville se donne pour objectif d'accueillir au musée entre **300 000** et **500 000 VISITEURS**.



*Faites du sport, le 23 juin au parc de la Colombière :
60 associations sportives ont présenté leurs disciplines.*



PRÉPAREZ VOTRE **RENTRÉE SPORTIVE**

Chaque Dijonnais doit pouvoir pratiquer la discipline qu'il souhaite. Tout au long de l'année, **la ville offre une panoplie d'activités, pour rendre le sport accessible à tous.**

À Dijon, l'offre sportive est variée. Plusieurs programmes d'activités sont accessibles, que ce soit pendant les vacances scolaires ou en dehors.

Dijon Sport Découverte se déploie pendant la période scolaire ou pendant les vacances. Toute l'année, des activités sont proposées dans différents quartiers par l'école municipale des sports. L'inscription se fait au trimestre et le tarif dépend du niveau de revenus des familles. Pour les vacances, cette découverte prend la forme d'un stage de plusieurs demi-journées.

Dijon Sport Loisir, c'est, pour 1 € par an, des activités variées proposées chaque soir dans les quartiers, pour toutes et tous à partir de 8 ans. Si vous devenez accro, vous pourrez même participer dans ce cadre aux challenges inter-quartiers.

Dijon Sport Loisirs Adultes est un dispositif ouvert à tous, dès l'âge de 16 ans, proposant pendant l'année scolaire une séance quotidienne de remise en forme de 18h à 19h dans certains quartiers (Junot, Mansart, Grésilles, Stalingrad, Fontaine d'Ouche), une séance de futsal hebdomadaire de 20h à 22h dans les quartiers des Grésilles et de la Fontaine d'Ouche et, pendant les vacances, deux séances hebdomadaires de remise en forme à Masingue et Junot ainsi que trois séances hebdomadaires de futsal par quartier (Junot, Mansart, Grésilles, Stalingrad, Fontaine d'Ouche). Il s'agit aussi durant les « Soirs et Sports » et l'été de proposer gratuitement et en libre accès deux séances hebdomadaires au lac Kir et une chaque soir au jardin Darcy.

Dij'eau, c'est le programme d'activités proposées par les piscines municipales (Fontaine d'Ouche et Grésilles, dès sa réouverture).



Toutes les infos sur dijon.fr. Attention, la plupart des inscriptions s'effectuent uniquement sur internet.

LE COUP DE POUCE DE LA VILLE

La ville de Dijon prend en charge, en fonction des revenus de la famille, tout ou partie du coût selon la licence exigée lors de l'inscription d'un enfant dans un club sportif. L'offre, limitée à une inscription par enfant, est réservée aux élèves inscrits dans une école élémentaire de la ville (du CP au CM2) et aux ménages dont le revenu est inférieur à 25 200 € par an. Inscrivez-vous sur le site dijon.fr avant fin octobre.

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT

LE SPORT POUR TOUS



Robert Lacroix, président de l'Office municipal du sport de Dijon (OMS), qui fédère 300 associations, rappelle les actions engagées par la ville et l'OMS pour rendre le sport accessible à tous.

Dijon Mag. Quelles sont les missions principales de l'OMS ?

Robert Lacroix. « La mission de l'office a d'abord consisté à fédérer tous les clubs dijonnais et à contribuer à l'équité des subventions versées à chacun d'eux. Cette fonction a introduit de la sérénité dans le monde sportif dijonnais. L'OMS s'est investi dès le début, dans le cadre d'une convention signée avec la ville et l'État, dans l'aide au financement de la pratique sportive pour les familles défavorisées. En fonction du quotient familial, certains ménages bénéficient d'une prise en charge des frais d'inscription aux activités sportives des enfants. »

Cette mesure contribue-t-elle à l'accessibilité du sport pour tous ?

RL. « C'est l'objectif que le maire de Dijon a confié à l'OMS : permettre à chacun de pratiquer la discipline de son choix à son niveau, dans les meilleures conditions, au sein des clubs et avec le soutien logistique de l'OMS, et ce, quels que soient son lieu de résidence à Dijon et son niveau de revenus. »

Pourquoi est-ce important à vos yeux que l'activité sportive soit accessible au plus grand nombre ?

RL. « Ancien professeur d'éducation physique et sportive, je ne vais pas contester l'idée que le sport est une bonne chose. D'abord, le sport procure un intense bien-être, il contribue à la bonne santé de celles et de ceux qui le pratiquent de manière raisonnée – je ne parle pas là du haut niveau, c'est une autre question. C'est aussi du lien social, une vie associative dynamique, l'animation dans tous les quartiers de la ville. Voilà pourquoi il est si important que chacun puisse pratiquer selon ses envies. »

Sport au jardin

Au cœur de Dijon, le square Darcy devient, l'été, le théâtre d'animations sportives et culturelles. Les Dijonnais profitent de 350 stages sportifs proposés dans le cadre de Dijon Sport Découverte. Des initiations et des démonstrations sont également programmées chaque soir à 18h dans la partie haute du jardin public. Square Darcy, tous les soirs à 18h, accès libre. Retrouvez le programme sur dijon.fr

« Le sport, c'est avant tout du bien-être et du lien social »



CLAIRE TOMASSELLI
adjointe déléguée aux sports



DU CÔTÉ **DES CHAMPIONS**



Soutenir tous les Dijonnais, c'est également épauler les champions qui ont souvent démarré dans les dispositifs sportifs de la ville. Kayakistes, escrimeurs, haltérophiles, tireurs à l'arc ou triathlètes : ils portent aujourd'hui haut les couleurs de la ville.

Forcément, il est un peu déçu. À Düsseldorf, le 22 juin, l'équipe de France de sabre dont fait partie le Dijonnais Boladé Apithy s'est inclinée devant l'Allemagne en quarts de finale des championnats d'Europe. Mais l'essentiel était de participer pour le sportif dijonnais, quatre fois médaillé d'argent européen et champion de France à plusieurs reprises. Et déjà, le prochain défi est là : décrocher la sélection aux Jeux olympiques de Tokyo. Pour cela, Boladé Apithy s'entraîne 5 heures par jour sept jours sur sept. À 33 ans, ce professeur de sport, conseiller technique national, est soutenu par la ville de Dijon, ce qui lui permet de financer une partie des coûts d'achat de son matériel et de déplacements. Une aide indispensable dans une discipline peu médiatisée.

Dijon rêve d'olympisme

Dijon terre de Jeux et centre de préparation olympique d'une équipe participant aux Jeux olympiques 2024 ? C'est un projet bel et bien engagé. Proche de Paris, où se dérouleront les JO, bénéficiant d'un environnement préservé avec un air de qualité nettement meilleure que dans les autres métropoles françaises ainsi que le prouve un rapport de l'Institut national de veille sanitaire, dotée d'équipements de haut niveau, Dijon prétend à l'accueil d'une délégation étrangère, qui viendrait s'entraîner bien avant le début des Jeux. La première étape consiste à obtenir le label « Terre de jeux 2024 », condition nécessaire pour devenir terre de jeux, un projet porté par la ville, l'État et le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives Dijon-Bourgogne. Mais avant qu'une décision ne soit prise, Dijon ne ménage pas ses efforts pour diffuser la bonne parole olympique, notamment dans les écoles et lors de manifestations populaires telles que « Faites du sport » qui s'est déroulée le 23 juin au parc de la Colombière.



Les Victoires du sport

Les Victoires du sport, événement annuel organisé par la ville de Dijon, récompensent les meilleurs athlètes. Boladé Apithy a ainsi été couronné par le prix du meilleur sportif individuel adulte. D'autres sportifs de haut niveau ont été primés : le judoka Émile Notebaert (meilleur sportif individuel jeune garçon), les haltérophiles Lilou Miressi et Vicky Graillot (meilleure sportive individuelle, respectivement jeune fille et adulte), le tireur Laurent Boudriot (meilleur sportif handisport et sport adapté), l'équipe féminine du Dijon Triathlon (meilleure équipe représentant les sports individuels), l'équipe féminine des Disjonctés (meilleure équipe sport collectif pour ses performances en Ultimate freesbee), l'ancien international de sabre Thomas Bobio (dans la catégorie meilleur dirigeant, arbitre ou éducateur), le club de marche nordique Burgundy Nordic Walking (sport et environnement), Dijon Tennis de Table (sport et handicap) et le Dijon Université Club Football (sport au féminin).



LES CLUBS DIJONNAIS DANS L'ÉLITE

Cinq clubs professionnels font rayonner le nom de la métropole en France, voire en Europe, et constituent un moteur pour la pratique des plus jeunes.

Le DFCO a tenu Dijon en haleine jusqu'au dernier quart-d'heure de son ultime match, le 2 juin, contre Lens, l'emportant 3-1 face aux « sang et or » lors du match retour des barrages de Ligue 1 Conforama. Le suspense n'a fait que renforcer l'attachement des Dijonnais à leur club, qui entame sa troisième saison consécutive dans l'élite. Une troisième saison pour laquelle le président Olivier Delcourt et son équipe ont recruté un nouvel entraîneur, Stéphane Jobard, qui succède à Antoine Kombouaré. Stéphane Jobard n'est pas un inconnu ici, loin s'en faut : il a grandi au DFCO, débutant comme joueur puis entraîneur adjoint, avant

une parenthèse d'un an à l'OM en tant qu'adjoint de Rudi Garcia (lui-même ancien entraîneur du DFCO).

Des saisons réussies

Le Stade dijonnais (rugby, Fédérale 1), le Dijon Métropole Handball (qui a manqué de peu son retour en Lidl Star Ligue) et les deux équipes de la JDA portent également haut les couleurs de la ville. Il faut souligner l'exceptionnelle saison que vient de réaliser la JDA Basket, qui a terminé à la troisième place de la Jeep Élite grâce à 23 victoires, et demi-finaliste des play-offs. Un exploit pour une équipe qui affiche le 13^e budget du championnat. Exploit

aussi que cette saison incroyable de David Holston, le meneur américain de l'équipe, sacré « MVP » (meilleur joueur du championnat) lors des trophées du basket organisés par les ligues nationale et féminine à Paris le 20 mai. C'est le fruit du travail de toute une équipe, sous la houlette du président Thierry Degorce, de la directrice générale Nathalie Voisin, du manager général Jean-Louis Borg et de l'entraîneur Laurent Legname. Un succès qui donne des ailes. Après avoir racheté le CDB (handball féminin), qui connaissait des difficultés financières et est devenu la JDA Hand.



JDA Basket



Le Stade dijonnais



Le DFCO comprend deux équipes de haut niveau, les femmes et les hommes.



Dijon Métropole Handball

Élise Bussaglia pour l'amour du foot

Elle fait la fierté de Dijon, et de son club, le DFCO féminin, où elle évolue depuis cette année comme milieu de terrain. Élise Bussaglia a fait partie des Bleues qui ont suscité l'enthousiasme de toute la France lors de la Coupe du monde. Originnaire des Ardennes, la championne affiche au compteur 190 sélections et 29 buts en équipe de France. Après la coupe du monde, Élise Bussaglia retrouvera son métier de professeure des écoles... et deviendra maman.



BIENTÔT DANS LE GRAND BAIN

La piscine du Carrousel, vue 3D du bassin nordique et du toit végétalisé

Pour accueillir les amateurs, les graines de champion et les licenciés des clubs, des équipements de qualité sont à la portée de tous les Dijonnais. L'ouverture de la piscine du Carrousel, le 14 septembre, en est l'illustration.

Un bassin nordique extérieur de 50 mètres ouvert toute l'année, deux en intérieur, une petite restauration, un espace bien-être et, dès l'année prochaine, un vaste solarium pour profiter du soleil après la baignade et un toboggan géant. La piscine du Carrousel fait peau neuve. Notez bien cette date : samedi 14 septembre. L'équipement ouvre ses portes au public après deux ans de travaux promettant un week-end festif pendant lequel l'accès à la piscine sera gratuit.

5 000 m² de toiture végétalisée

Au cœur de Dijon, le long des allées du parc, le Carrousel peut d'ores et déjà être considéré comme un modèle de « piscine verte ». Les enjeux environnementaux ont été pris en compte dès le début du projet, et le résultat : un équipement sportif exemplaire avec sa toiture végétalisée de 5 000 m² d'abord. Le bâtiment sera intégralement coiffé par la végétation, avec des essences locales. Une toiture ainsi conçue isole davantage le bâtiment, elle retient les eaux pluviales, ce qui permet l'évapo-transpiration, rafraîchit le climat urbain et contribue au développement de la biodiversité.



La fin du chlore

Les eaux de pluie reçues sur le site seront récupérées pour arroser notamment la végétation du toit : aucune goutte ne sera perdue dans le réseau d'assainissement. Le bâtiment dont les baies vitrées ouvrant sur le bassin extérieur donnent au sud a bénéficié d'une conception « éco-climatique » pour profiter au mieux de la chaleur du soleil. Des puits de lumière apporteront un éclairage optimal à l'intérieur du bâtiment. La chaleur dégagée par les machines et l'eau des douches sera récupérée pour chauffer le bâtiment. L'eau débordant des bassins sera, elle, conservée pour alimenter les chasses d'eau et servira à laver les vitres. L'eau des bassins sera traitée à l'ozone, procédé naturel qui évite le recours au chlore, peu agréable à l'odeur et au contact avec la peau. Enfin, sur l'ensemble du site et notamment sur les 5 000 m² du solarium, 100 arbres procureront de l'ombre aux visiteurs, contre 50 avant les travaux. Autant de dispositions qui contribueront, selon les mots de l'architecte Pierre Coste, à « une intégration en douceur du bâtiment dans la ville ».

Un bassin nordique et écologique

Chauffer l'eau d'un bassin extérieur, même en plein hiver, coûte moins cher que de chauffer l'air d'une piscine couverte. D'autre part, la nuit, le bassin est couvert de manière à en maintenir la température. C'est pourquoi, en dépit des idées reçues, les coûts de fonctionnement d'un bassin nordique sont moins élevés que ceux d'un bassin intérieur de taille équivalente.

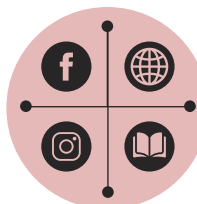


PATRICK, 73 ans,
quartier 30-Octobre

« La ville investit de façon importante dans le développement des installations sportives pour tous, et cela contribue à la pratique du plus grand nombre. J'aurai plaisir à essayer le nouveau bassin nordique. »

EMMA, 21 ans,
quartier Wilson

« C'est un bon projet pour le quartier, qui servira aux écoles et aux centres de loisirs proches. J'aime bien aller à la piscine. Ce sera intéressant de découvrir un bassin extérieur puisqu'on pourra y aller toute l'année. »



Rendez-vous le 14 septembre à 17 heures pour l'inauguration au 2, cours du Parc. Retrouvez tout le programme sur dijon.fr, piscinecarrousel-dijon.com et dans votre Dijon Mag de la rentrée.

ÇA GLISSE DANS LA PLAINE DES SPORTS

La ville de Dijon engage la construction d'un vaste skate-parc extérieur pour répondre à la demande des pratiquants de skate, de roller, de BMX et de trottinette. Complémentaire au skate-parc ouvert dans le quartier Clemenceau, le futur skate-parc outdoor se composerait, à terme, de 2 200 m² de structures. Destiné à la pratique du skate, du roller, du BMX et de la trottinette, dans un environnement paysager et sur un site facile d'accès – il est desservi par le tramway et par deux lignes de bus –, il se trouvera à proximité des équipements sportifs que sont le stade Gaston-Gérard, la patinoire, le vélodrome et les tennis municipaux.



Un projet participatif

Libre d'accès et gratuit, il se composera d'une partie dédiée à la pratique « street », soit 1 200 m² où on retrouvera « du mobilier urbain et l'ambiance des espaces publics avec des éléments de glisse (barres, murets, plans inclinés, angles de pyramide...) assemblés sous la forme d'une plateforme vallonnée », explique Samuel Stambul, cogérant de l'agence d'architecture marseillaise Constructo Skatepark. Les travaux d'aménagement vont débuter à l'automne pour une ouverture au printemps 2020. Une seconde tranche de travaux est envisagée pour créer un « bowl », c'est-à-dire une cuvette de 1,30 à 2,50 mètres de profondeur permettant la pratique du saut. « Ce serait l'un des plus grands bowl de France, capable d'accueillir des compétitions de niveau international », précise le concepteur. L'ensemble du projet, imaginé en lien avec les associations de pratiquants, représente un coût d'environ 800 000 euros. Les skaters se réjouissent : « C'est un projet très intéressant, dans sa version globale, s'enthousiasme Antoine Bézou, président de l'Union skate board Dijon. Nous plaçons vraiment pour un équipement complet et évolutif, alors que le skate devient une discipline olympique l'an prochain à Tokyo. C'est une infrastructure qui manquait dans une métropole comme Dijon. »



MON ÉCOLE À DIJON

Après l'école élémentaire Lamartine l'an dernier, la maternelle sera à son tour entièrement rénovée cet été, avec, en prime, l'ouverture d'une cinquième salle de classe.



Construit dans les années 1970, le bâtiment de l'école Lamartine offre un cadre d'apprentissage agréable. Les larges fenêtres laissent entrer la lumière et donnent sur le paysage verdoyant du quartier Stalingrad qui l'entoure. « C'est très apaisant pour les enfants », confirme la directrice Hildegard Heinzle. Après la rénovation de l'école élémentaire, c'est au tour de la maternelle de suivre le même chemin dès cet été.

Le bâtiment s'adapte à la hausse des effectifs

À l'école Lamartine, située en réseau d'éducation prioritaire, les effectifs augmentent chaque année par rapport aux prévisions, avec entre 6 et 12 élèves supplémentaires. « Ce sont, pour certains, des jeunes issus de foyers ou des enfants de migrants qui ne parlent pas français. Nous acceptons des élèves en cours d'année s'il le faut, à partir de l'âge de deux ans », explique la directrice.

Cette hausse des effectifs implique des besoins d'espace complémentaire chaque année. « Il a donc fallu trouver une solution », précise Hildegard Heinzle, qui salue la réactivité de la municipalité.

« Le bâtiment voisin de l'école sera aménagé pendant l'été afin d'améliorer notre capacité d'accueil et la barrière qui le sépare de la cour sera retirée pour créer un bel ensemble. » Isolation extérieure, notamment les huisseries pour éviter les déperditions de chaleur, mais aussi le toit, qui commence à prendre l'eau, rajout d'une VMC, coup de peinture, et surtout, ouverture indispensable d'une cinquième salle de classe. À la rentrée, l'école sera méconnaissable.

Écoles en travaux

Les travaux de rénovation des écoles dijonnaises se poursuivent chaque année. Cet été, c'est au tour des écoles élémentaires Mansart et Victor-Hugo d'être rafraîchies, aussi bien en façades qu'en intérieur. L'école élémentaire York, aux Grésilles, sera repeinte. Enfin, les sanitaires de l'école élémentaire Buffon seront remis à neuf.

FORUM

UN LARGE CHOIX D'ACTIVITÉS

Pour la première fois cette année, la ville a invité les professeurs des écoles dijonnaises à découvrir la diversité des propositions d'Interventions éducatives sur le temps scolaire.

« **E**n complément des apprentissages fondamentaux, Les Interventions éducatives sur le temps scolaire (IETS) complètent la construction du parcours de l'élève », expliquent Pascale Boulez, coordinatrice du Réseau d'éducation prioritaire aux Grésilles, et Véronique Celisse, conseillère pédagogique de Dijon-Centre. Éducation à l'environnement, à la citoyenneté, à l'art et la culture, au sport et à la santé, le périmètre d'intervention est varié. « *Le but de ces activités est que l'enseignant et l'intervenant se complètent : le professeur des écoles reste le responsable pédagogique, tandis que l'animateur extérieur apporte ses connaissances techniques.* »

Ateliers et visites dans les musées, au Jardin des sciences, dans les bibliothèques, interventions des policiers municipaux en classe, projets avec l'Opéra, le Conservatoire : chaque année, la ville propose un vaste choix d'activités pour les interventions éducatives sur le temps scolaire. Pour valoriser et faire connaître l'offre, en associant les partenaires non municipaux*, elle a organisé un forum, le 12 juin à La Minoterie, où une cinquantaine de professeurs des écoles locales ont effectué leur choix d'activités pour la rentrée.

Marion Pouzet et Claire Vila, de l'école maternelle York, dans le quartier des Grésilles, ont « *craqué pour la Frite, une façon différente d'aborder la musique, sans passer par le solfège* ». Cet instrument pédagogique d'expérimentation sonore, mis au point par La Vapeur et le collectif Kogümi, est un ensemble de boîtes garnies de boutons à activer pour composer de la musique électronique. Destiné à la base aux écoles élémentaires, collèges et lycées, il a été testé avec succès à la maternelle des Valendons.

*Université, Crous, Art danse, Frac, Consortium, Musée Magnin, Ligue de l'enseignement, Cemea, Ciné Cyclo, Usep, Licra, Canope, Latitude 21, Suez Environnement...



EN BREF

IETS, la définition

Les Interventions éducatives sur le temps scolaire sont animées par des intervenants extérieurs pendant les heures de classe. Leur champ est varié : sports, environnement, citoyenneté, art...

En chiffres

Chaque année, la ville consacre un budget de 500 000 € et plus de 13 000 heures aux Interventions éducatives sur le temps scolaire dans les 77 écoles publiques élémentaires dijonnaises.

Les nouveautés de la rentrée

Parmi les activités proposées, les enseignants ont découvert plusieurs évolutions.

Le musée des Beaux-Arts rénové a complètement revu ses propositions de médiation, y compris désormais pour les petites sections. Les archives municipales s'ouvrent aussi aux classes maternelles avec un atelier de graphisme. Une première en France, en collaboration avec l'université de Bourgogne : une résidence scientifique sera ouverte. Cyprien Moreau, jeune chercheur en archéologie, sera présent dans une école élémentaire. L'Amacod proposera de son côté des ateliers sur les discriminations pour les maternelles, les grandes sections et en cours préparatoire.

Un forum aux activités a été organisé le 12 juin à La Minoterie.



CENTRE SOCIAL DES BOURROCHES UN RELAIS APRÈS L'ÉCOLE

Visiter l'Auditorium, découvrir les musiques africaines, parler des attentats et des gilets jaunes, le tout, en dehors de l'école. C'est désormais possible pour les écoliers et collégiens fréquentant les centres sociaux de la ville, grâce à l'aide à la scolarité proposée dans les différents quartiers de Dijon, et notamment à la MJC - Centre social des Bourroches.

À la rentrée scolaire 2018, les écoles élémentaires Paulette-Levy et des Valendons ont intégré ce dispositif. Dans la première, un groupe de neuf élèves se sont retrouvés les lundis et jeudis après l'école dans les locaux de la MJC. Dans la seconde, sept enfants se sont réunis au local des Violettes, les mardis et vendredis. Chaque séance a été marquée par des discussions et des échanges. Après un travail avec les animatrices, les séances se sont terminées par une activité ludique, culturelle ou sportive. Les petits Dijonnais ont ainsi découvert l'Auditorium, participé à des ateliers numériques ou encore à des projets liés à l'environnement.

Les collégiens aussi

De leur côté, vingt-et-un élèves du collège Henri-Dunant ont été accueillis en trois groupes autour de thématiques très précises : de l'aide leur a été proposée quant à l'organisation personnelle, l'apprentissage des leçons, les révisions du brevet, l'orientation et la recherche de stage. Enfin, les élèves ont participé à des ateliers cuisine et à une initiation aux musiques africaines. Ils ont aussi visité le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin des sciences, participé à un parcours dans les arbres et ont été initiés au pilotage de drone.

Le contrat local d'accompagnement, c'est quoi ?

Toutes ces activités sont rendues possibles par l'existence du contrat local d'accompagnement à la scolarité, mis en place dans les différents quartiers de la ville de Dijon. Créé par la caisse d'allocations familiales, il favorise la réussite scolaire des élèves dijonnais. Échanges avec les parents, sorties pédagogiques, aide aux devoirs... tous les moyens sont bons pour garantir à tous le même accès à l'éducation.



La danse fait partie des pratiques proposées pendant le temps extrascolaire.





EN BREF

Périscolaire ou extra-scolaire : quelle différence ?

Le temps périscolaire est une période en dehors des horaires de classe, lorsqu'il y a école dans la journée. Tandis que le temps extra-scolaire désigne le temps des vacances scolaires ou les journées sans classe.

Un accueil périscolaire adapté aux ressources

Avec le concours de l'association de l'oeuvre des Pupilles de l'enseignement public (PeP CBFC), la ville de Dijon assure un accueil périscolaire tous les matins du lundi au vendredi de 7h à 8h30, ainsi que les lundis, mardis, jeudis et vendredis, midi et soir, de 16h05 à 19h. L'accueil périscolaire est accessible à tous. Les tarifs sont adaptés en fonction des revenus des familles.

Plus d'informations sur www.dijon.fr.

SOUTENIR LES PARENTS

Parmi les dispositifs d'accompagnement des familles, les centres sociaux, à l'image de celui des Grésilles, mènent des actions pour soutenir les parents.

Comme cinq autres centres sociaux dijonnais, celui des Grésilles initie de nombreuses actions en faveur du développement social local, s'inscrivant dans un projet appelé « Bienvenue chez vous ». Des animateurs sociaux et de nombreux bénévoles font vivre le centre social des Grésilles, géré par la CAF.

Un bus « parenthèque » pour dialoguer

Seize actions sont proposées pour aider les parents dans leur rôle. Parmi elles, une « parenthèque » mobile inaugurée en 2018. Le principe : un bus stationne devant les différentes écoles du quartier. Il accueille et rassemble les parents pour les rendre acteurs

de l'éducation de leurs enfants. Cette « parenthèque » est un espace de ressources et de rencontres où l'on aborde des thématiques variées avec des animateurs sociaux : les écrans, le sommeil, l'alimentation... Le centre social des Grésilles propose aussi des ateliers pendant les vacances, pour développer le lien entre parents et enfants. Enfin, une fois par mois, en partenariat avec la crèche, un « café parents » est organisé pour échanger autour de problématiques collectives, mais aussi sur des difficultés plus personnelles.

Certains parents se sont organisés en un collectif, Le Groupe d'amis. Sur leur page Facebook, ils partagent des photos des activités qu'ils organisent avec le centre social : préparation des goûters, des réunions de quartier, des Nuits d'Orient...

378

familles ont bénéficié ou se sont investies, en 2018, dans des actions parentalité portées par le centre social des Grésilles.



ÉTUDIANTS ET CARTECULTURE

SE FAIRE PLAISIR À PETIT PRIX

Depuis 2004, la CarteCulture permet aux étudiants de la métropole d'accéder à une riche offre artistique en bénéficiant de tarifs préférentiels.

Avec l'appui financier de la ville de Dijon et de l'université de Bourgogne, une trentaine d'établissements (comme l'Opéra ou La Vapeur), d'associations culturelles et de communes partenaires pratiquent un tarif préférentiel de 5,5 € pour tous les détenteurs de la carte. Pour se la procurer, il suffit de se rendre dans l'un des sept points de vente avec une photo et une pièce d'identité, un justificatif du statut d'étudiant (carte d'étudiant ou certificat de scolarité) et d'un chèque de cinq euros. Le saviez-vous ? Sur l'année 2017-2018, 2 754 cartes ont été vendues et 9 927 billets ont été achetés au tarif CarteCulture.

Un visuel artistique

Pour la cinquième année consécutive, le visuel de la CarteCulture sort tout droit de l'imagination d'une étudiante de l'École nationale supérieure d'art de Dijon (ENSA) Dijon. Portrait d'Angélique Jacquemoire. À 24 ans, Angélique Jacquemoire vit ses derniers instants sur les bancs de l'ENSA. Dans le parc de l'établissement de la rue Michelet, au centre-ville de Dijon, l'étudiante se remémore, non sans une certaine pointe d'émotion, ses cinq années d'études. « Je rêvais d'intégrer une école d'art. Pendant les portes ouvertes de l'ENSA Dijon, j'ai été surprise par cette ambiance particulière où règne une certaine ouverture d'esprit et d'entraide ». Comme pour laisser son empreinte avant de quitter l'ENSA, elle a répondu à l'appel à projets de l'école en avril et a remporté le concours désignant le visuel de la nouvelle Carte Culture 2019-2020, grâce aux conseils de sa professeure de graphisme, Anna Chevance. « À l'aide de photographies instantanées, je voulais mettre en avant les lieux culturels et les ambiances des événements dijonnais », explique-t-elle. « Et pour avoir une impression de mouvement et de précipitation, j'ai mis les photos en mouvement pendant la numérisation ». Le résultat laisse entrevoir un point de vue sur un lieu partenaire de la CarteCulture, sans le nommer clairement, de quoi lancer un petit challenge aux futurs détenteurs. « C'est une véritable chance de bénéficier d'une carte culture. J'en ai souvent profité pour aller au théâtre ou encore au cinéma », raconte-t-elle. À la sortie de l'ENSA, Angélique Jacquemoire pense rester encore quelques temps à Dijon avant de partir pour de nouveaux horizons, à la rencontre de personnes et de cultures différentes, tout en élaborant sa propre production artistique.



Retrouvez la liste des points de vente ainsi que toutes les informations sur dijon.fr/Dijon-au-quotidien/Etudiants/CarteCulture-etudiant

PASS DIVIA 18/25

BOURSIERS

180 € D'ÉCONOMIE PAR AN

Dès la rentrée de septembre, le pass Divia 18-25 diminue de moitié pour passer de 30 à 15 € par mois pour tous les étudiants boursiers.



Dès la rentrée 2019, tous les étudiants boursiers peuvent désormais bénéficier d'une réduction du pass 18-25 qui s'élève désormais à 15 € par mois au lieu de 30 €. Plus de 9 000 étudiants dijonnais sont concernés. Créé à la fin des années 2000, le pass 18-25 permet aux jeunes de voyager sur l'ensemble des lignes du réseau Divia entre le premier et le dernier jour du mois en cours de validité, dès l'âge de 18 ans et jusqu'à la veille de leur 26^e anniversaire.

 Plus d'informations : www.divia.fr

MATHILDE, 23 ans, étudiante en biologie

« Le réseau Divia me permet d'être mobile. Il y a aussi une dimension écologique et économique non négligeable. J'utilise un Pass 18/25 depuis cinq ans. Je le trouve très pratique et accessible. »



NATIKA, 23 ans, étudiante en biologie

« Je trouve le tarif jeune très intéressant, à condition d'utiliser quotidiennement le réseau de transports. Pour ceux qui l'utilisent occasionnellement, les tickets à l'unité suffisent. »



EN BREF

Un coup de pouce financier ?

Chaque année, la ville de Dijon soutient les étudiants aux revenus modestes et attribue 250 bourses municipales. Pour en bénéficier, il suffit d'habiter à Dijon intra-muros depuis au moins trois ans et être étudiant dans un établissement d'enseignement supérieur de la métropole. En contrepartie, le boursier réalisera une mission de 12 heures dans une association labellisée par la ville. La demande peut être déposée en ligne sur dijon.fr, rubrique « Dijon au quotidien » / Étudiants, entre le 1^{er} septembre et le 27 octobre 2019.

Par ailleurs, la ville de Dijon recrute actuellement des étudiants pour ses activités périscolaires et extra-scolaires. Rendez-vous sur dijon.fr, rubrique « recrutements », « candidature spontanée », « job étudiant ».

Unis-Cité recherche ses prochains services civiques

L'association Unis-Cité propose 85 missions de service civique pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Dès octobre, ces jeunes travailleront dans l'environnement, la culture, ou encore la santé pendant 7 à 9 mois.

uniscite.fr/antenne/bourgogne

Un accès simple et gratuit aux ressources

À Dijon, les bibliothèques sont gratuites. Une dizaine d'antennes de la bibliothèque universitaire, autant d'autres associées, dans des domaines parfois pointus, mais aussi les 9 établissements gérés par la ville.

bm-dijon.fr / bu.u-bourgogne.fr

LA VILLE LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La complexité des démarches administratives en ligne décourage parfois les utilisateurs. La ville de Dijon forme désormais ses agents à l'accompagnement numérique pour aider les habitants qui en ressentent le besoin.

Envoyer sa candidature, inscrire son enfant dans une crèche, demander un acte d'état civil... toutes ces démarches s'effectuent désormais en ligne. Si cela représente, en théorie, une facilité et un gain de temps pour de nombreuses personnes, cela pose la question de l'accès à l'informatique et au numérique pour tous. La ville forme actuellement 130 agents municipaux et 10 bénévoles du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour suivre un module de trois jours « connecté@maville » proposé par l'organisme Cesam. Christine, agent d'accueil à la ville de Dijon, a suivi cette formation. *« J'ai mieux compris le fonctionnement d'un ordinateur pour pouvoir ensuite l'expliquer à d'autres. Je me sens plus armée pour renseigner le public lorsqu'il demande à remplir les différents formulaires. J'ai beaucoup appris, notamment sur certains raccourcis pour aller plus vite. »* Marie-Hélène, responsable de l'accueil du CCAS et du service d'information et accès aux droits, estime de son côté *« être en mesure de mieux se mettre à la portée du grand public. Autrefois, on accompagnait les citoyens sur papier. Désormais, c'est sur les ordinateurs, les téléphones ou les tablettes. Cela demande un temps d'adaptation. Ce n'est pas toujours facile de remplir un formulaire sur un téléphone ».*

Des aidants numériques dans toutes les structures

Dans tous les services municipaux (accueil général, bibliothèques, maison des associations...), services du CCAS (service d'information sociale et d'accès aux droits, maison des seniors...), mais aussi les maisons de quartier (la Maison-Phare, l'espace Baudelaire, la MJC Montchapet, le Tempo, le centre social des Grésilles, le Cercle laïque dijonnais...), des agents sont là pour répondre à toutes vos questions. *« Quand la ville de Dijon a engagé la dématérialisation de ses démarches administratives, type inscription dans les centres de loisirs ou à la cantine, nous nous sommes rendu compte que beaucoup de personnes étaient un peu perdues. Ce n'est pas parce que l'on sait se servir des réseaux sociaux que l'on navigue aisément sur les sites des préfectures ou des mairies »,* se souvient Adeline, responsable des accueils, de l'information et des animations au CCAS. *« Des usagers étaient dans l'incapacité de faire valoir leurs droits, notamment pour les publics qui n'avaient jusqu'alors jamais demandé d'aide. »* Les aidants numériques sont désormais formés, n'hésitez pas à vous tourner vers eux.

La formation des aidants au numérique suit son cours.



Le savez-vous ?

Comme l'illettrisme est une source de difficultés quotidiennes dans une société de l'écrit, l'illectronisme (contraction d'illettrisme numérique) dissuade ceux qui ne savent pas utiliser Internet à accomplir certaines tâches, notamment les démarches en ligne.



Ça me rend service

Mairie de Dijon	03 80 74 51 51
Allo mairie	0 800 21 3000
Dijon métropole	03 80 50 35 35
Allo mairie pro (commerçants et artisans)	0 800 21 30 21

MAIRIES DE QUARTIER

Bourroches-Valendons,
32 boulevard Eugène-Fyot,
03 80 74 52 02

Fontaine d'Ouche,
13, place de la Fontaine d'Ouche,
03 80 74 52 00

Grésilles, 6, avenue des Grésilles,
03 80 74 52 03

Mansart, 2, boulevard Mansart,
03 80 74 52 04

Toison d'Or, 10 bis, place Granville,
03 80 48 83 83

SERVICES PUBLICS

Resto mairie	0 800 21 05 19
Police municipale	03 80 74 51 53
Objets trouvés	03 80 74 52 22
CCAS	03 80 44 81 00
Maison des seniors	03 80 74 71 71
Divia	03 80 11 29 29

VOS DÉCHETS

Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Changement de bac	03 80 76 39 78
Déchetterie de Dijon, chemin de la Charmette	03 80 23 94 94

LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

Grand Dijon Habitat	03 80 71 84 00
Habellis	03 80 68 28 00
ICF Bourgogne-Franche-Comté	03 80 45 90 40
Orvitis	0 810 021 000
Scic Habitat Bourgogne	03 80 50 56 50
SNI	03 80 76 84 38

URGENCES

Depuis un mobile	112
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
Suez (urgence eau)	0977 401 123
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool	
info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

RÉSIDENCE ABRIOUX

UN MODÈLE D'HABITAT SOCIAL

Un nouveau bâtiment pour abriter la résidence Abrioux est en cours de construction au 26, rue commandant-Abrioux, au sein de l'écocité du Jardin des maraîchers.

La pose de la première pierre de la résidence Abrioux a eu lieu le 24 juin.



Parce que personne n'est à l'abri de difficultés passagères, la résidence Abrioux, plus communément désignée sous le nom de « foyer » accueille depuis 1974 des personnes en difficulté d'accès au logement. Géré par le Centre comunal d'action sociale (CCAS) depuis 1985 et agréé résidence sociale depuis 2003, cet ensemble compte actuellement 173 logements meublés (chambre ou T1 bis). Il accueille des personnes à faibles ressources et ayant un projet d'insertion sociale ou professionnelle. 85 % des résidents sont des hommes seuls ou des couples sans enfant. Parce que l'offre de logements de la résidence actuelle n'était plus

assez qualitative (sanitaires et cuisines collectives), l'opérateur Habellis, propriétaire bailleur, a engagé en juin la construction de 156 logements (124 T1 et 30 logements du T2 ou T4) juste à côté du bâtiment existant qui sera à terme démantelé. La nouvelle construction, réalisée par le groupe Vinci – C3B, s'inscrit pleinement au sein de l'écocité du Jardin des maraîchers en cours d'aménagement. « Le nouveau bâtiment accueillera des résidents au second trimestre 2020 et la démolition de l'ancien foyer débutera alors. L'idée est que les locataires gardent un logement pendant la durée des travaux », explique Françoise Tenenbaum, adjointe déléguée à la

solidarité, à la santé et aux personnes âgées et vice-présidente du CCAS.

Vers plus de services

Jusqu'à présent, des travailleurs sociaux et des animateurs accompagnaient les locataires au quotidien (actions de prévention, aide aux démarches administratives...). Demain, une antenne sociale s'y installera. Parce que la résidence sociale Abrioux évolue avec les besoins de notre société, désormais, des familles pourront y résider. Les locataires auront également à leur disposition une laverie et des ordinateurs en libre accès.



3 questions à

FRANÇOISE TENENBAUM,
adjointe déléguée à la solidarité,
à la santé et aux personnes âgées,
vice-présidente du CCAS

Quelle est l'histoire de la résidence Abrioux ?

FT. « En 1974, la ville de Dijon a fait construire par un bailleur social aujourd'hui nommé Habellis une résidence capable d'accueillir de nombreux travailleurs étrangers venus du Maghreb. Au fil des décennies, le bâtiment a vieilli et de simples rénovations n'étant plus suffisantes, la ville de Dijon et le CCAS, en partenariat avec Dijon métropole, Habellis et la Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (SPLAAD) ont décidé de créer un nouveau bâtiment adapté aux besoins et ouvert sur ce nouvel éco-quartier en pleine mutation. »

Qu'entendez-vous par ouvert sur la ville ?

FT. « Nous souhaitons que demain, plus qu'hier, la résidence Abrioux soit vectrice de lien social. Ainsi, en plus du personnel déjà présent sur le site, une antenne sociale du Tempo, géré par l'association Léo Lagrange, organisera un espace de vie sociale au rez-de-chaussée de l'immeuble, ouvert aux résidents et à tous les habitants du quartier. »

Quel est le coût de cette opération ?

FT. « L'investissement est important : près de 10 millions d'euros. Différents prêts sont mobilisés et notamment un Prêt locatif aidé d'intégration (PLAi) agréé par la métropole pour un montant de 1 048 000 € ainsi qu'un prêt de 7 105 476 € contracté auprès de la caisse des dépôts et garanti par Dijon métropole et diverses subventions. Habellis bénéficie également du soutien d'Action logement et de la caisse des dépôts et consignations et fait appel à ses fonds propres à hauteur de 9 % du coût total de l'opération (soit 849 000 €). »

RETOUR DE CANICULE ?

La canicule a déjà frappé cet été. En Côte-d'Or, on parle de canicule lorsque les seuils de température dépassent simultanément et pendant au moins trois jours consécutifs 19 °C la nuit et 34 °C la journée. En cas de récurrence, le niveau 3 du plan canicule peut à nouveau être déclenché. Dès le niveau 3, le Centre communal d'action sociale appelle quotidiennement les personnes inscrites sur un registre pour s'assurer de leur état de santé, écouter et rassurer. En cas de doute ou d'absence de réponse, un binôme de volontaires se déplace à domicile. Près de 300 personnes fragilisées et ou isolées sont déjà inscrites sur le registre nominatif communal. Sept conseils sont donnés en cas de canicule : boire de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, manger en quantité suffisante, ne pas faire d'effort physique, ne pas sortir aux heures les plus chaudes, fermer les volets le jour, ouvrir la nuit et donner des nouvelles à son entourage. Des gestes simples mais qu'il faut sans cesse rappeler pour le bien-être des plus fragiles.



Inscription sur le registre canicule pour les personnes isolées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap au 03 80 74 71 71 ou en se rendant à la Maison des seniors, rue Mère Javouhey, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
Vous pouvez également contacter le CCAS : cellule.canicule@ccas-dijon.fr
03 80 44 81 19.

Consultez le dépliant
Où se rafraîchir à Dijon ?
sur dijon.fr



10 ANS DE L'AMACOD

TOUCHE PAS À MA TOLÉRANCE

Depuis 10 ans, l'Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations (Amacod) défend la tolérance.



En matière de tolérance, pilier essentiel de notre pacte républicain, la ville de Dijon a toujours été exemplaire. Elle fut ainsi parmi les premières collectivités à s'engager dans la lutte contre toute forme de discrimination, qu'elle soit liée aux origines, au handicap, à l'état de santé, à l'âge ou encore aux orientations sexuelles. Pour épauler celles et ceux subissant un préjudice réel occasionné par une inégalité de traitement, la ville crée, dès juin 2009, l'Amacod dont l'acronyme s'est imposé au fil des années. L'Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations est animée par la Ligue de l'enseignement 21. Depuis son origine, elle a accompagné plus de 1 500 personnes habitant ou travaillant à Dijon. 89 % d'entre elles ont fait appel à l'antenne pour des raisons de discriminations au travail, tandis que 11 % ont signalé des difficultés d'accès aux services, qu'ils soient publics ou privés. Mais l'Amacod ne se limite pas à l'accompagnement des victimes, à leur orientation vers des avocats ou à la saisie du défenseur des droits. Son rôle de sensibilisation et d'information est essentiel. Par le biais de multiples actions dans les établissements scolaires ou à travers nombre d'événements culturels, tels l'exposition consacrée à Anne Frank ou encore la pièce de théâtre *De tes maux j'ai des mots !* elle est intervenue auprès de plus de 12 000 jeunes Dijonnais. Avec, notamment, comme objectif d'apprendre à écouter afin de faire évoluer son rapport à l'autre. Car c'est dès le plus jeune âge, comme l'explique le maire François Rebsamen, qu'il « faut s'atteler à la construction d'une société plus fraternelle et solidaire, au sein de laquelle la lutte contre les discriminations doit être placée au rang des priorités ».



Si vous êtes victime de discrimination, contactez l'Amacod : 0800 21 3000
amacod-dijon.fr



CHRISTOPHE BERTHIER

adjoint délégué à la vie associative, à la fraternité, à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'accessibilité

« Nous sommes la seule ville de France, avec la métropole et le CCAS, à bénéficier de la double labellisation diversité et égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Nombre de collectivités nous consultent afin de nous emboîter le pas. C'est une fierté ! »

2009

Création de l'Amacod

2012

Match de gala au stade des Poussots, en partenariat avec le DFCO, avec des comédiens et humoristes contre le racisme

2014-2017

Mise en place du projet expérimental « Lutte contre les discriminations dans l'emploi »

2015

Dijon est la 2^e capitale régionale à signer la charte Autre Cercle afin de lutter contre l'homophobie

2016

Signature de la Charte élu(e)s contre les discriminations

2019

Dix ans de l'Amacod et labellisation diversité et égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

CYCLISTES TROUVEZ VOTRE VOIE

Avec une centaine de kilomètres d'aménagements cyclables et un cœur piétonnier qui s'agrandit, Dijon est idéale pour pratiquer le vélo. Ces dernières années, la ville a redoublé d'efforts en direction des cyclistes. En 2018, elle a été reconnue* comme la deuxième ville la plus cyclable dans sa catégorie. Objectif : tripler la part des déplacements à vélo dans l'agglomération d'ici à 2030. En selle pour un tour d'horizon des types d'aménagements cyclables qui existent et de ceux qui seront bientôt réalisés.

1 Piste cyclable

Une piste cyclable est une voie uniquement cyclable, physiquement séparée de la chaussée, comme aux allées du parc ou encore au Port du Canal.



1 Piste cyclable.

2 Bande cyclable

Une bande cyclable est matérialisée de chaque côté de la voie, comme ici, boulevard Maréchal-Joffre. Elle est réservée aux cycles sur une chaussée à plusieurs voies.



2 Bande cyclable.

3 Double sens cyclable

Le cycliste peut circuler en sens contraire de la circulation automobile. Dans les zones de rencontres ou les rues à 30km/h, le double sens cyclable est la règle. Comme dans la rue Vannerie, la plupart des rues du centre-ville bénéficient de la signalisation. Lorsque la voie est limitée à 30 km/h, il est possible de ne la matérialiser qu'au début et à la fin. Pour celles à 50km/h, la signalisation est obligatoire.



3 Double sens cyclable.

4 La chaussée à voie centrale banalisée

Elle sera mise en place sur les axes où la largeur de la voirie ne permet pas la création de bandes réglementaires dans les deux sens, mais où le doublement des vélos n'est pas un problème en termes de sécurité. Rue de Chenôve, par exemple, une ligne de rive sera aménagée de part et d'autre de la voirie. La voiture circulera sur la voie centrale et empiètera sur sa ligne de rive si elle doit croiser un véhicule. Si il y a un cycliste, elle attendra derrière, puis le doublera quand la voie centrale sera libre.

* par la Fédération française des usagers de la bicyclette



4 Chaussée à voie centrale banalisée.

Plein feu pour les cyclistes

Le passage aux feux leur a été facilité avec la pose de panneaux « cédez-le-passage cyclistes » et des sas cyclistes, qui permettent de se positionner devant les véhicules afin d'être plus visibles, d'accompagner leur démarrage et d'anticiper un tourne-à-gauche.

Bientôt la vélorue

Elle sera déployée dans certaines rues résidentielles où la vitesse est limitée ou pour prioriser les cyclistes lors des rétrécissements de chaussées.

Plus d'informations dans le Dijon Mag de septembre.

Inscrivez-vous aux saisons culturelles



L'OPÉRA À VOTRE RENCONTRE



Le spectacle *Songs vous attend* en mai 2020 © Jean-Louis Fernandez.

La saison 2019-2020 tisse des liens entre les œuvres et cinq siècles de musique : Verdi, Haendel, Debussy, Brice Pauset. Le but ? Explorer de nouveaux imaginaires avec des formules adaptées à tous les publics.

Près de 70 levers de rideau, cinq nouvelles productions lyriques couvrant cinq siècles de musique... Après avoir célébré la liberté d'expression la saison dernière, l'Opéra de Dijon explore cette année de nouveaux territoires artistiques et des imaginaires inédits, en questionnant notre monde et ses éternels fourvoiements, en particulier à travers le spectacle *Macbeth* de Verdi. Les spectateurs découvriront le monde magique d'*Alcina*, de Haendel, et l'univers onirique et symbolique de *Pelléas & Mélisande* de Debussy. L'événement à ne pas rater sera la création mondiale *Les Châtiments* de Brice Pauset sur un livret fantastique et poignant de Franz Kafka. À noter une nouvelle formule : les concerts *Aperitivo*. Une fois par mois, le samedi, à 18h, vous rencontrerez l'une ou l'un des artistes lyriques du chœur de l'Opéra de Dijon. Durant une heure, vous découvrirez ainsi toute l'étendue de leur talent. L'ouverture de la saison est programmée samedi 21 septembre avec *Les Dissonances* qui exploreront les liens indissolubles qui unissent l'amour et la mort, avec près de 90 musiciens sur scène.

Sensibiliser à la musique classique

L'Opéra de Dijon développe de nombreux projets de sensibilisation à la musique classique en partenariat avec les associations, foyers et résidences accueillant un public en situation de fragilité. Ces projets sont réalisés sur mesure, autour d'un spectacle de la programmation. Rencontres, accès aux répétitions et visites mais également projets participatifs.

L'Opéra de Dijon a noué des partenariats privilégiés avec le Centre hospitalier universitaire de Dijon François-Mitterrand, le Centre Georges-François Leclerc, la Maison d'arrêt de Dijon, le centre social des Grésilles de Dijon, la Maison-Phare de la Fontaine d'Ouche, le centre social des Bourroches, l'Espace Baudelaire, Le Tempo, le pôle social de la ville de Talant, la MJC de Chenôve, le CCAS Pôle Handicap, le bistro d'Icare, La Chartreuse, la Maison des seniors, l'Esat Acodège.



Les Dissonances © Gilles Abegg Opéra de Dijon

Les après-midis en famille

Selon les thématiques, les enfants dès 6 ans (5,50 €), accompagnés d'un parent (10 €), peuvent visiter les coulisses, participer à des ateliers créatifs, ou rencontrer des artistes en lien avec la programmation de l'Opéra.

- *Créons ! Avec Pelléas et Mélisande* : samedi 2 novembre de 14h30 à 17h
- *Découvrez l'opéra contemporain !* : samedi 8 février de 14h30 à 17h
- *Créons ! Avec Macbeth* : mercredi 18 mars de 14h30 à 17h
- *Dansons ! Avec Alcina* : mercredi 8 avril de 14h30 à 17h

Les ateliers enfants

Pendant que les parents ou accompagnateurs assistent à l'opéra, les enfants sont pris en charge par des artistes intervenants dans une salle dédiée.

Un atelier créatif leur est proposé lors des opéras en matinée.

- *Pelléas et Mélisande* : dimanche 10 novembre à 15h
- *Les Châtiments* : dimanche 16 février à 15h
- *Macbeth* : dimanche 22 et dimanche 29 mars à 15h
- *Alcina* : dimanche 19 avril à 15h

Tarif unique : 10 € (goûter inclus) pour les enfants (de 5 à 10 ans) pendant la durée de la représentation.

LA MINOTERIE EN AOÛT

Inscrivez-vous aux stages et ateliers artistiques

Design culinaire avec Sonia Verguet, designer

Le design rend le quotidien plus pratique, amusant, beau et surtout rempli de sens. Associé au culinaire, il focalise notre attention sur ce que nous mangeons tout en donnant à la nourriture la place qu'elle mérite : un rôle essentiel !

Du lundi 26 au vendredi 30 août, de 9h30 à 12h30, et de 14h à 17h (pour les 8-12 ans, durée : 5 jours, 60 €)

Stop motion avec Bérengère

Mariller-Gobber, autrice-illustratrice

Découvrez une autre façon de faire un film avec la technique d'animation image par image !

Les 26, 27, 29 et 30 août de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h (pour les 7-11 ans, à la journée, 12 €)

Réservation obligatoire

03 80 48 03 22

accueil@laminoterie-jeunepublic.com

ou sur place aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30)

75, avenue Jean Jaurès - 21 000 Dijon

Les 3 formules d'abonnement de l'Opéra de Dijon

S'abonner, c'est encore possible !

→ **Abonnement de 3 à 5 spectacles** (remise de 15 à 30 %) Les abonnés peuvent également faire bénéficier à l'un de leurs proches d'une remise de 30 % sur le spectacle de son choix en le parrainant.

→ **Abonnement découverte : 3 spectacles** pour 30 € parmi une sélection de spectacles représentatifs de la saison.

→ **Abonnement jeune : 5 spectacles** pour 25 € pour les moins de 26 ans.

La carte Liberté : sans engagement et pour seulement 10 €, la carte Liberté permet une remise de 15 % sur tous les spectacles de la saison.

Billetterie sur place au 18, bd de Verdun, ouverte du mardi au samedi de 11h à 18h (réouverture mardi 20 août), par téléphone au 03 80 48 82 82 ou sur www.opera-dijon.fr

Inscrivez-vous aux saisons culturelles



LA VAPEUR LANCE SA SAISON



Sous les feux de la rampe, les artistes. En coulisses, une équipe qui travaille d'arrache-pied pour boucler sa programmation et l'ensemble des activités de la salle de concerts.

Sur le fil ! Quand, dans l'univers du classique, le calendrier annuel d'une saison s'établit deux ou trois ans à l'avance, les musiques actuelles se planifient sur un temps plus court, entre trois et six mois. D'où une programmation trimestrielle, « *ce qui n'empêche pas de caler certaines dates à la dernière minute* », précise le directeur de La Vapeur, Yann Rivoal. À l'heure des choix, les paramètres à prendre en compte sont multiples. « *Que ce soit diversifié, avec des artistes nouveaux et d'autres à découvrir, dans des styles qui touchent aussi bien des initiés que le grand public. On prête une attention de plus en plus forte à la place des femmes, à celle des artistes locaux et régionaux – dans les faits, 25 à 30 % des groupes –, et on reçoit aussi des artistes emblématiques qui ne jouent pas souvent dans une salle comme la nôtre, eux qui ont l'habitude des très grandes scènes : Etienne Daho, Camille, Vanessa Paradis... des artistes représentatifs d'un courant musical. La moyenne d'âge n'entre pas en ligne de compte. Les musiques populaires que l'on présente ont jusqu'à 70 ans d'existence, ce n'est plus seulement un truc de jeunes.* »

Une plateforme de projets

L'année est également marquée par les temps forts du lieu (le festival GénériQ en février, les journées du patrimoine en septembre, la fête de la Musique en juin, les conférences Music Story...) en lien avec les autres acteurs locaux (Tribu, le Sirk, MV, Théâtre en Mai, Prise de Cirq'...). « *On ne programme pas quelque chose de similaire chacun dans son coin. On préfère faire les choses ensemble.* » Les programmeurs travaillent avec les responsables de la médiation et de l'action artistique, pour évaluer la création de passerelles avec d'autres projets en ville (ateliers avec des intervenants extérieurs, actions avec les établissements éducatifs, en direction des personnes en situation de handicap...). Ils veillent à entretenir des rapports étroits avec les habitants du quartier Stalingrad, régulièrement conviés.



La Vapeur, 42, avenue de Stalingrad
03 80 48 86 00

BIBLIOTHÈQUES

Les horaires évoluent

À compter du 1^{er} septembre, pour faciliter leur accès, les temps d'ouverture des bibliothèques sont harmonisés et plus lisibles : la bibliothèque patrimoniale et d'étude et la Nef seront ouvertes du mardi au samedi de 11h à 18h. Les bibliothèques Centre-ville jeunesse, Champollion, Fontaine d'Ouche, Maladière, Mansart et Port du canal seront ouvertes le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h, le mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Dès la rentrée, les bibliothèques seront ouvertes certains dimanches. La Nef et Centre-ville jeunesse ouvriront le premier dimanche de chaque mois, de 14h à 18h. En plus de leurs horaires habituels, La médiathèque Champollion et la bibliothèque Fontaine d'Ouche seront ouvertes de 14h à 18h, deux à trois dimanches par an.

À Dijon, la politique en faveur de la lecture publique mobilise près de 100 agents, au sein d'un réseau de huit bibliothèques et d'une ludothèque. Ces sites offrent l'accès gratuit à près de 300 000 documents tout public et la bibliothèque patrimoniale et d'étude conserve et valorise environ 500 000 documents. Ils accueillent 350 000 visiteurs, près de 24 000 usagers inscrits pour 850 000 prêts en 2018.



Cedric Burnside

Lee Fields

Vanessa Paradis

Les temps forts de la rentrée

Samedi 20 septembre, La Vapeur lance officiellement sa saison : portes ouvertes, visites puis « Vapéro », un temps de convivialité en lien avec l'espace Baudelaire, suivi de concerts et d'une boum. Viennent ensuite :

- Le 25 octobre, trois groupes emblématiques de l'électro dub qui fêtent cette année leurs vingt ans passent à Dijon pour leur tournée anniversaire : **Brain Damage**, **le Peuple de l'Herbe** et **Burning Heads**.
- **Lee Fields**, un des derniers grands soulmen américains en exercice, vient faire le show le 19 octobre.
- Le 29 octobre, le chanteur dijonnais **Bastien Lallemand** présente son nouvel album en première.
- Les jeunes générations apprécieront la venue du rappeur **Koba LaD**, le 11 octobre, ou encore de **Thylacine**, le 5 décembre.
- Côté rock-blues, l'Américain **Cedric Burnside**, petit-fils de RL Burnside, est très attendu par les connaisseurs (le 7 novembre). Mais aussi **Last Train**, qui vient le lendemain présenter son nouvel album, ou encore **Jim Jones and the Righteous Mind** et **Dirty Deep**, lors d'une même soirée (le 24 octobre).
- Nouveauté cette année, face à l'absence d'un festival de fin d'année après le Tribu, le Indie Day, le 16 novembre, rassemblera huit groupes issus de la scène pop-rock-électro indépendante : **Lysistrata**, **Namdose**, **Cannibale**, **It It Anita**, **Oktober Lieber**, **La Récré**, **Taxi Kebab** et le régional de l'étape, les **Mâconnais de Mauve Célestine**.

Toute la programmation sur lavapeur.com

Les bons plans de la carte abonnement

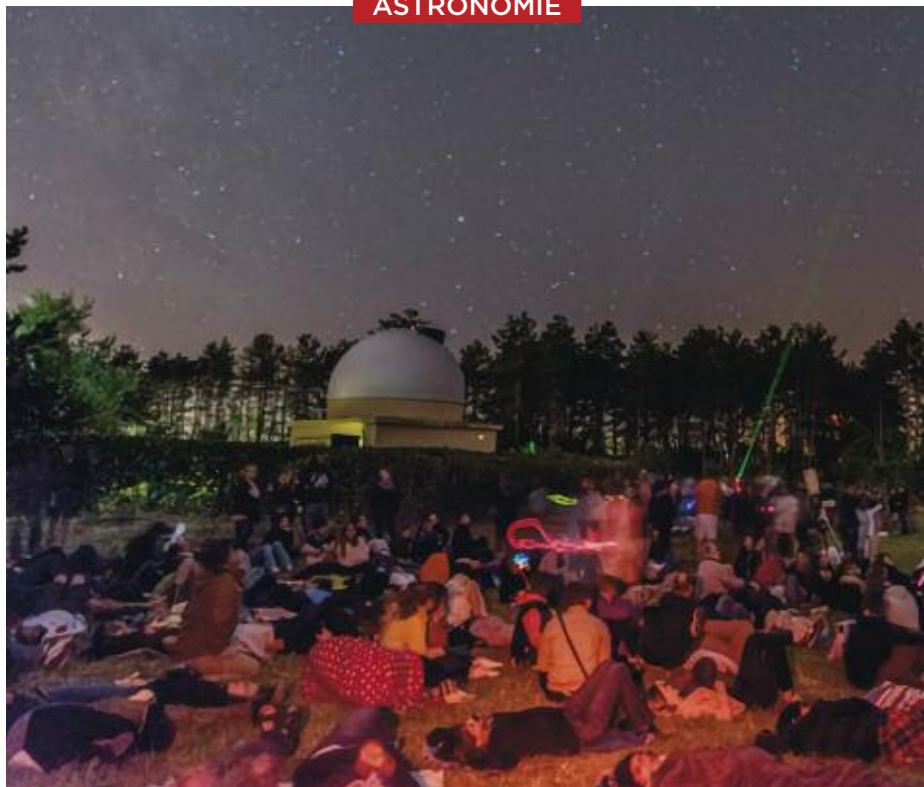
La Vapeur propose une carte d'abonnement, qui ouvre le droit à des visites et à des concerts gratuits (deux ou trois propositions par trimestre). Elle offre des tarifs réduits à des jeunes qui n'ont pas le droit à la CarteCulture : de 15 € plein tarif pour une saison, elle passe à 5 € pour tous ceux qui bénéficient d'une allocation (handicapés, demandeurs d'emploi...) mais aussi aux moins de 26 ans.

Carte disponible en ligne sur le site de La Vapeur ou au guichet les soirs de concert.

Rendez-vous en ville

Retrouvez ici nos sorties pour le mois d'août : concerts, marchés, expositions, **la vie culturelle dijonnaise est riche et variée.** L'agenda complet sur dijon.fr, en partenariat avec Jondi.

ASTRONOMIE



UN PEU PLUS PRÈS DES ÉTOILES

Tout l'été, la Société astronomique de Bourgogne ouvre son observatoire au public et montre au télescope quelques bijoux célestes.

Samedi 31 août à 21h.

Observatoire des Hautes-Plates, route de Corcelles-les-Monts.
Parking supérieur de la combe à la Serpent. Pas de réservation. Gratuit.
Société astronomique de Bourgogne : 03 80 36 44 13

ANIMATION

LE 100 % LOCAL À L'HONNEUR

Chaque 3^e dimanche du mois, d'avril à septembre, de 9 à 14 heures, Shop In Dijon et l'Union des commerçants Monge Zola présentent une animation sur la place Émile-Zola, en plein centre-ville : le Marché des créateurs 100 % local, avec des stands de créateurs, artistes, artisans...

**Dimanche 18 août, de 9 à 14h,
place Émile-Zola. Gratuit**

VISITE

LE PARC DU CHÂTEAU DE POUILLY « EN PAR 3 »

L'histoire du château et de son parc, devenu jardin municipal en 1993, remonte au XVI^e siècle. Une visite accompagnée d'une découverte du disc-golf.

Jeudi 29 août à 18h30.

Durée 1h30. Rendez-vous place d'Amérique, devant le château.

Gratuit. Réservation obligatoire.

Contact : 03 80 48 85 26

(à partir du 13 août), patrimoine.dijon.fr
ou patrimoine@ville-dijon.fr



CONCERT

LYRIQUE AU FIL DE L'EAU

ClairObscur-Lyrique, avec Sylvie Monot, Caroline Schmid, et Mathilde Groffier, présente *Au fil de l'eau*, un concert lyrique flûte-chant-piano abordant l'univers de la mélodie française et italienne.

**Samedi 24 août à 20h et dimanche 25 août à 15h,
musée d'Art sacré, 15, rue Sainte-Anne**

Entrée gratuite. Réservation conseillée au 03 80 48 80 90
www.clairobcur-lyrique.fr
clairobcur.lyrique@free.fr

FÊTE DE QUARTIER

LE CENTRE-VILLE S'ANIME !

Si les grands ont le concert de rentrée le vendredi 30 août, le lendemain, les plus jeunes auront leur après-midi au jardin Darcy, lors de la 11^e fête du quartier, organisée par la ville et la commission de quartier du centre-ville. Cette journée clôturera les animations sportives de l'été dans la partie basse du parc avec espace motricité, tir à la carabine laser, badminton, tennis de table, ... Les enfants les plus audacieux s'élanceront du haut du jardin en tyrolienne, les autres traverseront le bassin sur un pont de singe et découvriront les animations artistiques et culturelles avec le manège à pédales du Théâtre à Malice, grands jeux en bois, quilles, jeux de société, échecs, maquillage, sculptures sur ballon. Tout au long de l'après-midi, la compagnie du ClairObscur-Lyrique déambulera sur des échasses. Deux temps forts d'une vingtaine de minutes seront animés par M. Justin et Mr Cabotin, à 15h et à 17h. En cas de petite faim, le food-truck Les Délices du Lac sera présent.

Samedi 31 août, de 13h30 à 18h30 au jardin Darcy.

Vendredi 30 août, à 18h, Mr Color réalisera une fresque à la craie devant la porte principale du parc. Samedi, avec les enfants, il en dessinera une sur le parquet, dans le haut du jardin.

Contact : 03 80 74 51 51

EXPOSITION

LE CONSORTIUM

- New York : The Eighties ; Part One. Présentation thématique des œuvres de la collection du Consortium.
- Pattern, Crime & Decoration. Présentation des œuvres des principaux membres d'un mouvement américain des années 1975-1985, ancré dans le féminisme et mettant l'accent sur des motifs décoratifs inspirés par les cultures non-occidentales.

Jusqu'au dimanche 20 octobre

Entrée au Consortium : 4 euros (gratuit le vendredi à partir de 17h).

Réservations :

servicedepublics@leconsortium.fr

03 80 68 45 55

Le Consortium vous accueille du mercredi au dimanche, de 14 à 18h, et le vendredi, de 14 à 20h, 37, rue de Longvic.

EXPOSITION

TOUT SAVOIR SUR LE PARCHEMIN

Dans le cadre de la manifestation *Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté*, le service des archives de la ville organise une exposition intitulée « Qu'est-ce qu'un parchemin ? » pour tout savoir des secrets de sa fabrication.

Jusqu'au 30 septembre. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Visites commentées les lundis 5 août et 2 septembre à 14h30

Archives de la ville, 91, rue de la Liberté.
Renseignements au 03 80 74 53 82
ou sur archives-municipales@ville-dijon.fr.
Entrée libre et gratuite.

PROJECTION

DANS L'OMBRE DE PIAF AU MUSÉE DE LA VIE BOURGUIGNONNE

Le musée de la Vie bourguignonne diffuse *Marguerite Monnot, dans l'ombre de Piaf d'Anne Bramard-Blagny et Guillemette De Thoury* (52 mn) pour faire connaître et reconnaître une compositrice régionale originaire de Decize, dans la Nièvre, à qui l'on doit les musiques des chansons mythiques et éternelles telles que *Milord* ou *l'Hymne à l'Amour*.

Dimanche 25 août à 15h

Musée de la Vie bourguignonne,
17, rue Sainte-Anne. Durée : 1h. Gratuit, sans réservation, salle de conférence.

CINÉMA

EN PLEIN AIR !

Rendez-vous dans les quartiers pour plusieurs projections en plein-air.

- *Cro Man*. La projection du film sera assortie de la présence de jeux en bois et structures gonflables, buvette, restauration, et concert dès 16h.

Vendredi 23 août, parc de la Colombière, 21h30

Renseignements : centre social et culturel Le Tempo au 03 80 77 15 77

- *Le Sens de la Fête*

Lundi 26 août à 21h, stade des Bourroches, 11, rue du Docteur-Alfred-Richet

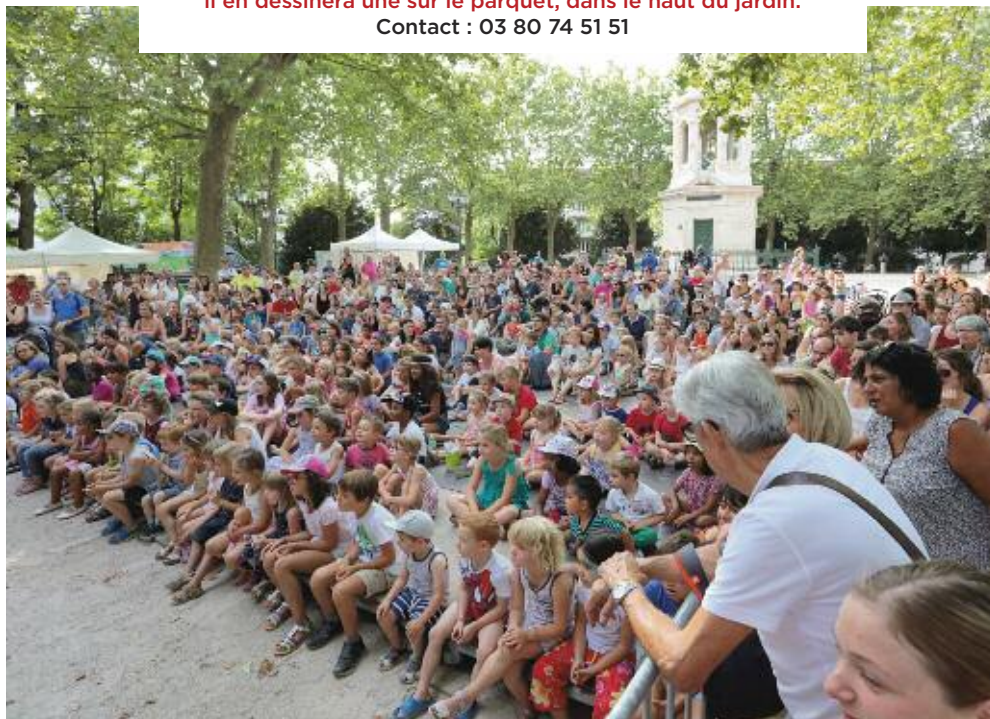
Renseignements : MJC centre social des Bourroches au 03 80 41 23 10

- *Jumanji*. Animation musicale, jeux, pique-nique, buvette dès 18 heures. Film à 21h.

Mercredi 28 août, parc du Château de Pouilly, place d'Amérique

Renseignements : LLCE Espace Baudelaire au 03 80 40 06 10

Pas de réservation. Gratuit.



C'EST REPARTI POUR UN VÉLOTOUR

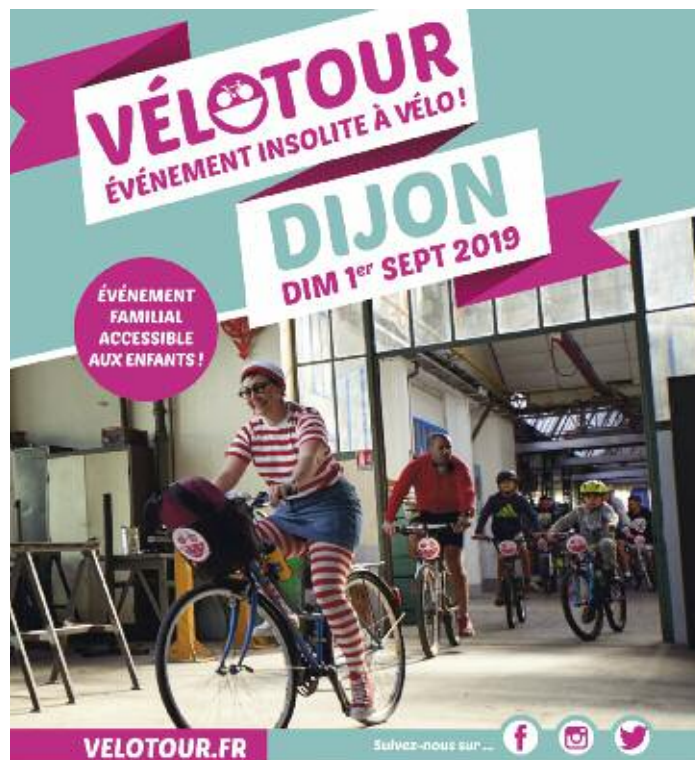
La grande randonnée urbaine à vélo sillonnera Dijon le 1^{er} septembre. Huit mille personnes sont attendues pour une visite très originale de la ville.

Le Vélotour, balade insolite et conviviale, fête sa quatorzième édition sur un circuit intégralement renouvelé. Deux parcours de 15 et 25 km sont proposés, chacun à son rythme, dans la zone sud-ouest de Dijon et de la métropole. « Une douzaine de sites sont traversés, le circuit passe notamment par les ateliers André Gervais, le centre d'exploitation et de maintenance de DiviaMobilités. Le parc du centre hospitalier La Chartreuse et la cour du musée des Beaux-Arts figurent également sur l'itinéraire », indique Bastien de Marcillac, directeur de l'événement. Les participants sont invités à se déguiser pour contribuer à l'ambiance chaleureuse de cette journée. Différents concours récompenseront les plus audacieux.



Dimanche 1^{er} septembre au parc de la Colombière, départs chaque minute entre 8h et 12h.

Rens. : velotour.fr ou page Facebook « Vélotour ».



« J'ADORE LE CONCEPT »

Mickaël Perron, 27 ans, sera présent le jour J avec plusieurs de ses amis

« Nous avons réservé nos places ensemble dès le mois de mai, pour bénéficier de tarifs préférentiels et surtout ne pas manquer ce rendez-vous !

Cet événement nous donne l'occasion de découvrir des lieux inhabituels à vélo, j'adore le concept.

Personnellement, ce sera mon septième Vélotour. Je ne m'en lasse pas, l'ambiance est très bonne et il y a toujours de nouvelles choses à découvrir. Les surprises sont nombreuses, j'ai notamment aimé la visite de la patinoire municipale lors d'une précédente édition, cela m'a rappelé mes belles années de hockey-sur-glace chez les Ducs. »

Made in Dijon

Le Vélotour connaît un succès grandissant depuis sa création en 2006 dans la cité des ducs. La dernière édition a permis de dépasser le cap des 100 000 participants sur l'ensemble des treize premiers rendez-vous. Soutenue par la municipalité dijonnaise, cette grande balade urbaine a déjà traversé 180 sites dont le Zénith, l'aéroport Dijon-Bourgogne ou encore le Grand hôtel La Cloche. Le Vélotour se déroule aujourd'hui dans huit autres villes en France : Orléans, Marseille, Le Havre, Paris, Bordeaux, Valenciennes, Tours et Toulouse.



445 KM À AVALER

Vingt-et-une équipes cyclistes prennent le départ du Tour de Côte-d'Or.

Le plateau est encore une fois relevé avec la participation d'une formation Continental et de neuf pensionnaires de DN1, dont le Sco Dijon. Le public dijonnais a l'occasion d'assister au départ de la quatrième et dernière étape qui mènera le peloton à Châtillon-sur-Seine.

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 août. Départ de la dernière étape le dernier jour à 12h20 au vélodrome municipal. Rens. : scodijon.fr

POUR LE GROUPE SOCIALISTE, RADICAL DE GAUCHE, CITOYEN ET APPARENTÉS

10 000 kilomètres : c'est la distance qui sépare votre assiette des lieux de productions agroalimentaires des pays du MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay). Pourtant un accord de libre-échange entre l'Union-Européenne et ces pays est en passe d'être ratifié.

Les normes environnementales de production européennes diffèrent totalement de celles des pays du MERCOSUR. Ces derniers font par exemple un usage important de farines animales et de pesticides dont les 3/4 sont strictement interdits dans l'Union Européenne. Aussi, la hausse de production de viande bovine, nourrie massivement aux OGM, en Amérique du sud accélère la déforestation de l'Amazonie, véritable poumon vert de notre planète.

Comment justifier d'imposer toujours plus de normes aux éleveurs français tout en ouvrant grand nos portes à des productions agricoles qui ne les respectent pas ? Comment mener la lutte contre le réchauffement climatique si les aliments que nous consommons doivent traverser la planète ?

À Dijon, nous sommes de fervents défenseurs des circuits courts qui permettent la réduction de gaz à effet de serre et de faire vivre nos producteurs

locaux. Nous sommes engagés dans la promotion de l'agriculture biologique et locale. Ainsi, notre cuisine centrale, qui sert chaque jour 7 300 repas aux enfants dans les restaurants scolaires, s'attache à l'utilisation d'une part importante de produits bio et locaux.

Nous sommes attachés à la préservation des terres agricoles. Nous menons pour cela une politique ambitieuse consistant à reconstruire la ville sur elle-même pour limiter l'étalement urbain. Nous avons, à ce titre décidé de la sauvegarde du Plateau de la Cras autrefois promis à l'urbanisation par l'acquisition de plus de 200 hectares de terres dont nous voulons conserver la vocation agricole et viticole. Le Plan local d'urbanisme intercommunal habitat-déplacements soumis dernièrement à enquête publique confirme cette ambition de concilier urbanisme, haute qualité environnementale et douceur de vivre.

À l'heure où 80% des Français affirment privilégier l'achat de produits locaux et que 78% d'entre eux souhaitent que l'écologie soit une priorité de l'action publique, optons pour des politiques responsables pour notre alimentation et notre santé.

Nathalie Koenders, première adjointe au maire de Dijon, présidente du groupe SRC et apparentés
François Rebsamen, Georges Maglica, Colette Popard, Pierre Pribetich, Françoise Tenenbaum, Anne Dillenseger, Nuray Akpinar-Istiqam, Jean-Patrick Masson,
Lê-Chinh Avena, Sladana Zivkovic, Joël Mekhantar, Jean-Yves Pian, Lydie Pfander-Meny, Hélène Roy, Dominique Martin-Gendre, Christophe Berthier, Mohamed Bekhtaoui, Denis Hameau, Badiâ Maslouhi, Claire Tomaselli, Océane Charret-Godard, Christine Martin,

Hamid el Hassouni, Lionel Bard, Benoît Bordat, Aline Ferrière, Hyacinthe Diouf, Delphine Blaya, Jehan-Philippe Confesse.

Groupe socialiste, radical de gauche, citoyen et apparentés

8, rue de la Chouette, 21000 Dijon

03 80 36 41 77

groupemajcm@orange.fr

POUR LE GROUPE DES ÉLUS EELV

Les épisodes de forte canicule et ses pollutions à l'ozone légitiment la revendication de la jeunesse : déclarons « l'État d'urgence climatique et écologique ». Si le mouvement des jeunes et la mobilisation de longue date des écologistes a conduit à l'adoption de ce principe dans le projet de loi Energie-Climat, en première lecture à l'Assemblée nationale, on attend des moyens concrets immédiats. En effet les mesures prises ne sont pas à la hauteur : l'empreinte carbone des français a augmenté de 20 % entre 1995 et 2017. C'est pourquoi, les écologistes ont défendu la cohérence d'un projet européen pour fixer un cap de long-terme visant à la neutralité en gaz à effet de serre d'ici à 2050 et pour définir des

actions de court-terme afin de réduire drastiquement nos émissions de CO₂. Seuls ces 2 objectifs conjoints sont en mesure d'offrir un avenir meilleur à la jeunesse. C'est aussi le cap à suivre dans les territoires. Notre responsabilité est donc d'adopter des budgets climatiques où chaque euro dépensé contribue à l'adaptation. Ils doivent permettre la transition écologique avec des grilles de lecture accompagnant les décisions, en évaluant la faisabilité d'un projet en regard de l'urgence climatique. Si les budgets climatiques sont une obligation morale et politique, ce sont aussi des opportunités pour investir dans une prospérité économique nouvelle de nos territoires.

Patrice Château, Christine Durnerin, Catherine Hervieu,

Stéphanie Modde, Frédéric Faverjon, Sandrine Hily

Groupe des élus EELV de la municipalité de Dijon

14, avenue Jean-Jaurès, 21000 Dijon

Tél : 09 61 68 76 95

groupe-ecologie-verts@wanadoo.fr

<http://21.eelv.fr/>

POUR LE GROUPE DES ÉLUS CENTRISTES ET DÉMOCRATES DE DIJON, GROUPE DIJON MODEM

L'UNESCO inscrit en 2010 le repas gastronomique des Français sur la liste du patrimoine mondial culturel immatériel. En 2013, l'État choisit 4 villes : Tours, Lyon, Paris-Rungis et Dijon pour créer une Cité Internationale de la Gastronomie. La thématique du Vin est retenue pour Dijon. Depuis Tours a ouvert partiellement sa Cité, Paris-Rungis ouvrira lors des J.O. 2024. Lyon avec un projet comparable au nôtre inaugure sa Cité le 01 octobre 2019. Dijon en 2021 ! Deux années de retard dues aux recours d'un élu dijonnais animé par de la

politique politicienne et qui n'a pas su participer au rassemblement derrière ce projet bénéfique à l'économie, l'attractivité, le tourisme et l'emploi. Cet élu, très éloigné du monde de l'entreprise, a effectué des recours obstinés, infondés et reconnus comme tels par la justice et n'a pas mesuré les conséquences de ses décisions politiques néfastes à l'économie et à notre territoire. Heureusement les investisseurs et acteurs économiques du projet nous ont renouvelé leur totale confiance.

François Deselle

Groupe des élus centristes et démocrates de Dijon,

groupe Dijon Modem

78, rue Devosge, 21000 Dijon

03 80 23 38 14

groupe-modem@orange.fr

POUR LE GROUPE DIJON ENSEMBLE

Les fortes chaleurs de cet été nous rappellent combien les effets du dérèglement climatique sont tangibles dans notre vie de tous les jours. S'il faut agir contre celui-ci en adaptant nos comportements (consommer local, économiser l'eau...), il est également urgent d'apporter des solutions concrètes pour affronter ses conséquences et maintenir un cadre de vie satisfaisant pour les Dijonnais, notamment les plus vulnérables. A plusieurs reprises, nous avons formulé des propositions en ce sens. Nous avons notamment appelé à végétaliser la ville, ce qui permettrait d'obtenir une meilleure qualité de l'air et de faire diminuer de plusieurs degrés la température. Depuis de nombreuses années, nous alertons d'ailleurs contre

la minéralisation trop importante du centre-ville qui emmagasine la chaleur. Nous avons aussi proposé l'installation de brumisateurs urbains pour permettre à tous de se rafraîchir dans les périodes extrêmes. Nous suggérons l'installation de jets d'eau dans les parcs et squares. Nous proposons d'adapter nos équipements publics, en particulier nos écoles, aux canicules (ventilateurs, climatisation...). Alors que certains d'entre nous profitent d'une pause estivale loin d'ici, nous avons une pensée pour tous ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances. Ils peuvent utilement consulter le site internet de la ville pour connaître les activités proposées à Dijon. Bel été à tous !

Laurent Bourguignat
Virginie Voisin-Vairelles
Groupe Dijon l'alternative
contact@bourguignat.fr
www.dijonensemble.fr

POUR LE GROUPE AGIR POUR DIJON

Les canicules ne sont plus un phénomène exceptionnel. Elles sont de plus en plus fréquentes et nous devons adapter la ville et nos pratiques en conséquence. Agir pour Dijon avait alerté en août 2018 sur la fermeture des pataugeoires dans les parcs dijonnais, depuis 2015, sans solution de substitution à l'exception de jeux d'eau installés au parc des Grésilles. Il est bien dommage que rien n'ait été fait depuis un an dans les autres parcs (Arquebuse, Port du Canal, Carrières Bacquin, Drapeau). Différents lieux publics devraient être équipés de brumisateurs et quelques bancs supplémentaires installés à l'ombre. De même que le lac Kir pourrait jouer un plus grand rôle en période estivale.

Nous saluons les initiatives prises à l'attention des personnes fragiles et de nos aînés, notamment les appels téléphoniques ou les visites à domicile, et remercions tous les agents municipaux, bénévoles et voisins solidaires qui y participent. Les mesures prises pour rafraîchir les enfants dans

les écoles fin juin partent d'une bonne intention, mais les moyens déployés sont encore très insuffisants. Beaucoup de bâtiments scolaires sont des passoires thermiques, avec des effets de serre. Cela doit être pris en compte dans le programme de remise à niveau du patrimoine scolaire que nous réclamons depuis plusieurs années, dans le cadre d'un schéma directeur. Il est impératif pour l'avenir que les aménagements urbains intègrent la lutte contre les îlots de chaleur. Ils ne sont plus limités au centre-ville. Une cartographie de la ville devrait être établie pour orienter le prochain plan local d'urbanisme. Cessons de rajouter des dalles de béton en centre-ville ou dans les secteurs de forte densification. Il faut travailler sur la nature des revêtements de sol et sur la végétalisation de la ville, préserver les jardins, les espaces de pleine terre et les arbres.

Les grands projets et les opérations de prestige ne doivent pas conduire à sacrifier le quotidien des Dijonnais.

Emmanuel Bichot, président, Bernard Bonoron,
Stéphane Chevalier, Marie-Claude Mille, Chantal Outhier
Groupe municipal d'opposition Agir pour Dijon
43, rue Parmentier, 21000 Dijon
03 80 46 55 86
agirpourdijon@gmail.com

POUR LE GROUPE DIJON BLEU MARINE

La décision de la ville de Dijon est de rendre payant un certain nombre de places de stationnement à proximité du C.H.U.

Ces places sont actuellement majoritairement occupées en journée, en semaine, par les salariés et usagers du C.H.U.

C'est l'ensemble des professionnels de santé du C.H.U qui seront dans l'incapacité de stationner gratuitement pour venir travailler.

Nous savons que socialement, ceux qui sont concernés par cette situation, sont principalement les revenus les plus bas de l'établissement.

Forts de l'ensemble de ces constats, ne souhaitant pas remettre en cause les choix de gestion du domaine public, il est impératif de différer cette décision jusqu'à la construction du parking du C.H.U. afin de calmer les esprits et éviter d'ajouter une source de stress supplémentaire pour des personnels au service de tous et pour l'application des différentes politiques de santé compliquant déjà grandement l'exercice professionnel quotidien.

Il est urgent de remettre un peu de bon sens à ces politiciens qui nous gouvernent !!!!!

Frédéricka Desaubliaux
Groupe Dijon Bleu marine

15 juin - 01 septembre 2019

ANIMATIONS TOUT L'ÉTÉ
Ca baigne à
**DIJON
PLAGE**
AU LAC KIR

TEMPS FORTS

DIMANCHE 14 JUILLET
DIJON PLAGE EN BLEU-BLANC-ROUGE

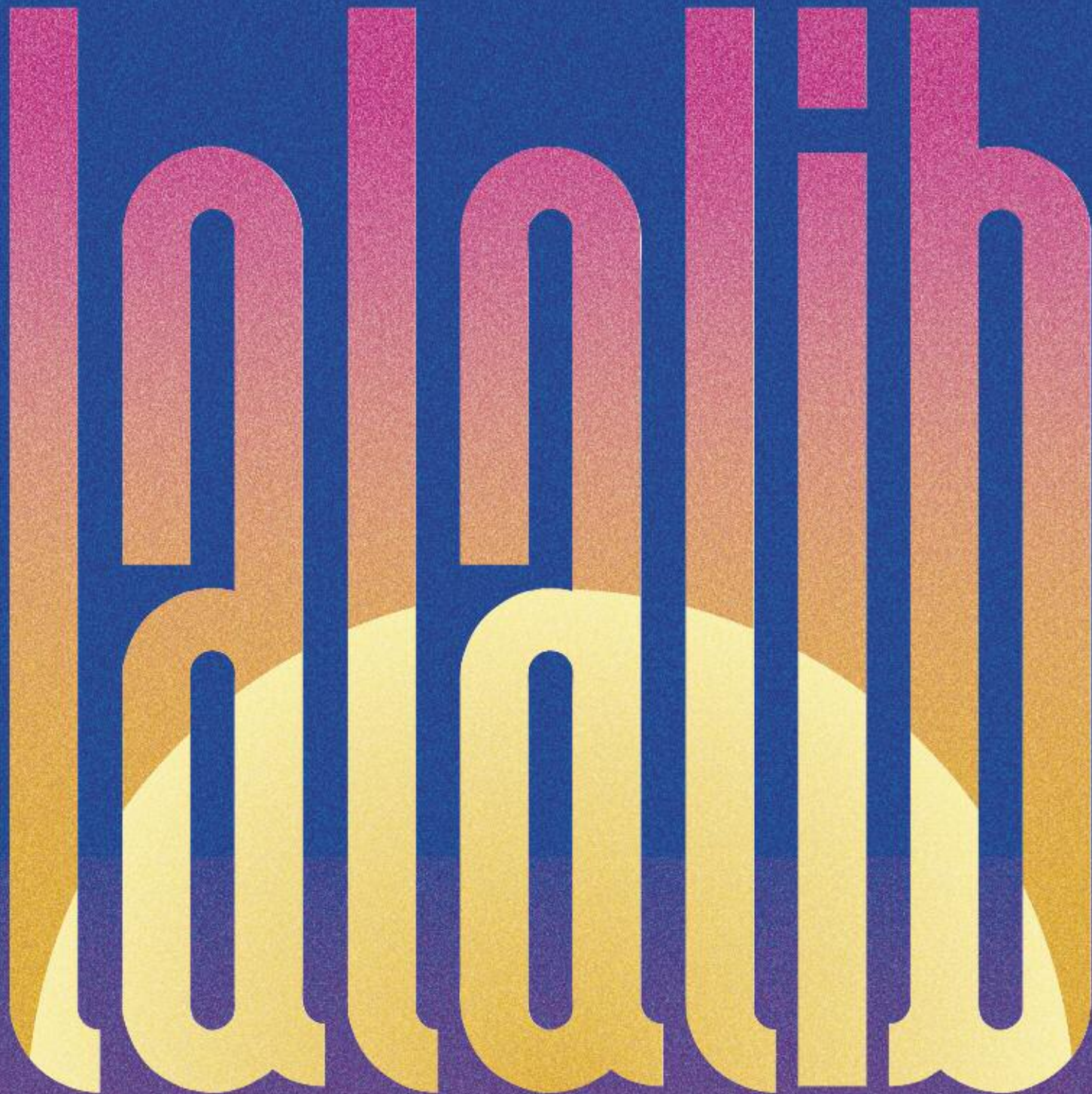
DIMANCHE 25 AOÛT
DIJON PLAGE CÔTÉ NATURE

PLUS D'INFORMATIONS SUR DIJON.FR



dijon.fr





DIJON LE CONCERT DE RENTRÉE

PLACE DE LA LIBÉRATION
PLACE DU THÉÂTRE

30.08.19 18H - 1H

FAKEAR | FEU! CHATTERTON | CAMÉLIA JORDANA
LES WAMPAS | ORCHESTRE DIJON BOURGOGNE & MÉNÉLIK
GEORGIO | THE PIROUETTES | CHARLOTTE ADIGÉRY
KOMOREBI | THE GEORGE KAPLAN CONSPIRACY

© 2019 LAVAPEUR.COM

